ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1397 Ven.14 - Sam.15 octobre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

GRIPPE SAISONNIÈRE

La campagne de vaccination débute demain

PAGE 24

EDUCATION NATIONALE

Fin de la grève ?

PAGE 5

FOOTBALL-CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 1

Un derby algérois à grand enjeu

Lire en page 15

CONCRÉTISATION DU PROGRAMME DE L'HABITAT

LE FONCIER : UN PROBLÈME À RÉSOUDRE

Lire en page 5

VOLS DE CUIVRE, CÂBLES ÉLECTRIQUES ET FIBRE OPTIQUE

UN PHÉNOMÈNE QUI INQUIÈTE

Lire en page 5

LES REDRESSEURS VEULENT SE FAIRE ENTENDRE

Exacerbation de la crise au FLN

Lire en page 3

REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES DANS LES ASSEMBLÉES ÉLUES

Ballottées entre le code de la famille et la Constitution

Il y a eu, jeudi, plus d'une centaine d'interventions de la part des députés dans une salle clairsemée à l'APN, à la faveur du débat sur le projet de loi relatif à la représentativité des femmes dans les assemblées élues.

Lire en page 3

AU LARGE DE TÉNÈS

Un marin égyptien évacué par les forces navales

Lire en page 24

Repères

2.060.000 doses de vaccin ont été commandées dans le campagne de la grippe saisonnière conformément aux recommandations du comité des experts.

5.860 ha, sont retenus pour la mise en valeur agricole par la concession à travers la wilaya de Laghouat.

1.000 malades atteints du cancer effectuaient quotidiennement leur radiothérapie à travers les centres spécialisés du pays.

Un parc archéologique à Tazoult

Les récentes découvertes archéologiques effectuées à Tazoult dans la wilaya de Batna sur le site de l'antique Lambaesis habilitent cette région à devenir un "parc archéologique". Il sera doté d'un centre muséal, d'un atelier de restauration et d'un espace de recherche.qui constituera un chantier-école pour la formation d'étudiants algériens et étrangers sous la direction de spécialistes confirmés. Une formation complétée par des rencontres, séminaires et des conférences à Lambèse et en France grâce à des bourses d'études accordées dans le cadre de la coopération scientifique entre l'Algérie et la France. Il faut savoir que Lambèse a été la capitale de la Numidie entre la fin du IIème et le IVème siècle. Sous son sol, de véritables trésors uniques gisent à ce jour, semblables peut-être à la mosaïque et aux vestiges découverts lors des fouilles menées entre 2006 et 2010.

CPMC d'Alger, qui dit vrai ?

Une polémique s'est installée autour de la fermeture ou de la non fermeture du service de radiothérapie du CPMC d'Alger. Un service vital pour les malades atteints de cancer. Le ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, a apporté un démenti formel quant à la fermeture de ce service. Cependant il reconnaît que les installations sont désuètes et qu'elles doivent être remplacées. Il s'agit d'installations très complexes et qui demandent du temps et du savoir-faire d'où précisent des radiothérapeutes sous le couvert de l'anonymat qu'il est impératif que le centre soit fermé pour un certain temps. Le ministre s'est engagé sur la programmation de nouveaux malades qui sera faite avant la fin du mois. Une promesse qui laisse sceptiques de nombreux thérapeutes qui eux sont sur le terrain et surtout dans le feu de l'action.

Transfert de la bibliothèque personnelle de «de Bernis» à l'université algérienne

La bibliothèque personnelle de l'économiste et ami de l'Algérie Gérard Destanne de Bernis sera transférée prochainement du domicile du défunt en France au profit de l'université d'Alger. Ce fonds livresque fort de 400 ouvrages fait partie d'un don fait de son vivant par l'homme de savoir et l'humaniste que fût de Bernis Une table-ronde sur le thème "De Bernis : un exemple d'amitié et de coopération à l'égard de l'Algérie",a été organisé mercredi dernier par le consulat d'Algérie à Grenoble, dans le cadre de la commémoration du cinquantenaire de la Journée de l'émigration algérienne en France. Le professeur Gérard Destanne de Bernis faisait partie de ces hommes de sciences, mus par des idéaux humanistes élevés, qui mettent leur savoir au service de la libération des peuples et de leurs progrès.
A l'indépendance de l'Algérie en 1962, il fut, alors qu'il était professeur à la faculté de droit et de sciences économiques de Grenoble, de ceux qui ont traversé les frontières, pour mettre leurs compétences au service du peuple algérien.

«Il est nécessaire de réfléchir sur des mécanismes à même de sensibiliser les consommateurs pour s'inscrire dans cette démarche d'économie de l'eau. Aussi, la contribution de l'école à cette action ne manquera pas de renforcer sa mise en œuvre.»

Zinedine Zidane au Mali pour la lutte contre la pauvreté

Le célèbre footballeur franco-algérien Zinedine Zidane s'est rendu jeudi au Mali pour mettre en lumière les efforts menés par ce pays dans sa lutte contre la pauvreté, ont indiqué les services de l'Onu.«*Aujourd'hui, je veux aider*», a déclaré Zinedine Zidane qui est ambassadeur de bonne volonté pour le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) depuis 10 ans, et directeur sportif du FC Real Madrid. Pour lui, «*mettre un terme à la pauvreté nécessite chacun d'entre nous. Moi aussi, j'ai vécu dans un endroit difficile où nous avions peu de choses*». Zinedine Zidane doit visiter des projets d'autonomisation de jeunes et de femmes et participera à des discussions avec des jeunes sur le rôle qu'ils peuvent jouer dans le développement de leur communauté. Il effectuera, également, une visite d'un projet de protection de l'environnement qui promeut des techniques d'agriculture durables. La réduction de la pauvreté est l'un des Objectifs du Millénaire pour ledéveloppement (OMD) qui a le plus progressé ces dernières années au Mali, ainsi que la lutte contre la faim, la santé infantile et maternelle, l'équité de genre et la protection de l'environnement. «*La visite de Zinedine Zidane au Mali met en exergue ce qui est possible quand différents acteurs se retrouvent ensemble pour réaliser un objectif commun*», a déclaré le représentant par intérim du Pnud au Mali, Maurice Dewulf. Selon lui, «*C'est un message global d'encouragement pour tous ceux qui souffrent quotidiennement de la pauvreté*». Zinedine Zidane, avec le joueur brésilien Ronaldo, a créé le Match annuel de lutte contre la pauvreté qui a permis, jusqu'à présent, de drainer plus de trois millions de dollars destinés à des projets en Afrique, en Asie et en Amérique Latine.

L'un perd 8 millions d'euros au Loto, l'autre en gagne 162 à l'Euromillions

Un joueur a été malheureux dans son bonheur en Haute-Loire. Il a gagné 8 millions d'euros au Loto le 13 août dernier, mais il ne s'est pas présenté pour encaisser la somme. Le délai de 60 jours ayant expiré, il devient aujourd'hui un grand perdant.

Certains ont eu plus de chance, comme ce gagnant de l'Euromillions dans le Calvados. Selon Metro, il vient d'empocher 162 millions d'euros pour le tirage du 13 septembre. Ce gagnant, qui a tenu à rester anonyme, détient désormais le record français des gains à la loterie européenne et le record absolu à un jeu d'argent en France. Il devient 250e dans le classement des plus riches de France.

La Française des Jeux a expliqué que «*compte tenu de l'importance du gain et de l'attention portée à ce dernier, le gagnant a demandé à la Française des Jeux d'avoir une communication différée du paiement afin qu'il puisse envisager sereinement son gain après paiement*». Il a donc reçu son argent jeudi 13 octobre. La FDJ a «*choisi de communiquer le 13, chiffre qui a porté chance au joueur qui a gagné au treizième tirage le treizième jour du mois de septembre*». L'heureux gagnant a «*fait savoir que sa priorité va à la réalisation d'un projet immobilier*», car il veut «*investir dans l'économie française*». Et vous que feriez-vous avec 162 millions d'euros ?

REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES DANS LES ASSEMBLÉES ÉLUES

Ballottées entre le code de la famille et la Constitution

Il y a eu, jeudi, plus d'une centaine d'interventions de la part des députés dans une salle clairsemée à l'APN, à la faveur du débat sur le projet de loi relatif à la représentation des femmes dans les assemblées élues.

PAR LARBI GRAÏNE

Une séance de débat à l'APN.

Ce texte à forte teneur idéologique a révélé jusqu'à quel point le conservatisme reste la valeur la mieux partagée au niveau de l'hémicycle Zighout-Youcef.

Nombre de députés du parti du FLN et du MSP surtout, ont carrément rué dans les brancards pour fustiger ce projet de loi qui propose en son article 2 la représentation des femmes dans les assemblées élues à hauteur de 20%. Un taux qui a été revu à la baisse par la commission des affaires juridiques de l'APN. Le taux initial fixé à 30% et avalisé par le gouvernement n'est, donc, pas passé. L'article 2 du projet de loi exige, désormais, la présence dans chaque liste des candidats aux élections locales et législatives d'un effectif féminin qui ne saurait être inférieur à un cinquième (1/5) du nombre total des candidats de la liste d'un parti ou de celle présentée par des indépendants.

«*Malgré les multiples succès de la femme algérienne dans divers domaines, malgré l'égalité des sexes consacrée par la Constitution et les autres lois, dont celles relatives à l'égalité du droit de vote et le droit de postuler à un poste politique, sa représentativité en politique demeure un problème qui nécessite une solution efficace*» a déclaré Tayeb Belaïz, ministre de la Justice et garde des Sceaux. Et d'ajouter : «*L'Etat doit garantir à la femme la possibilité de parvenir aux assemblées élues, c'est là une nécessité imposée par la justice et la démocratie.*»

Selon le représentant du gouvernement, pour remédier au problème, il faudrait légiférer dans le sens de l'instauration d'un quota de 30%.

Il a rappelé que la représentativité des femmes reste faible en Algérie et ce, depuis l'indépendance. L'APN qui compte 389 députés ne comprend que 30 femmes soit 7,7%, alors que la proportion de femmes au niveau du Conseil de la nation, est de 5,1%, qui plus est, représente le tiers présidentiel. En outre, les 1.541 communes d'Algérie n'ont fait émerger que 3 présidents d'APC femmes, alors qu'aucune des 48 wilayas du pays n'a favorisé l'élection d'une femme à la tête d'une APW. «*Cette loi va créer la fitna* (discorde) *entre les hommes et les femmes*», a asséné le député FLN, Mustapha Benadellah. L'un de ses collègues, en prenant à son tour la parole, a souhaité voir l'Exécutif «*commencer à appliquer les 30% à son niveau*». Pour sa part, un député du MSP a qualifié le projet de loi «*d'antidémocratique*», et ne craignant même pas d'être accusé de misogyne, il relève *«l'absence de compétence chez les femmes»*. Certains députés, favorables au projet de loi, ont dénoncé l'attitude de leurs homologues qui s'opposent aujourd'hui à ce projet alors qu'ils ont, en novembre 2008, voté à une écrasante majorité l'amendement de la Constitution stipulant l'élargissement de la représentativité des femmes.

En outre, si les députés du RND n'ont proposé aucun amendement marquant, ainsi, leur approbation totale à la mouture approuvée en Conseil des ministres, ceux du PT continuent de s'y opposer. Ce parti s'est, d'ailleurs, abstenu de participer au vote au sein de la commission des affaires juridiques.

Dans les travées de l'APN, on continue, selon le camp auquel on appartient, à se référer à la Constitution, ou au code de la famille. Les uns pour justifier l'inclusion de la femme, les autres son exclusion. Même l'esprit de Novembre ne semble pas faire mouche .*«Il faut que la femme prenne les armes pour arracher son droit à la représentativité*», nous confie un partisan du «*non*».

Notons que le débat sur le projet de loi relatif à la représentation des femmes dans les assemblées élues se poursuivra demain à l'APN. L'adoption de la loi est prévue, quant à elle, pour le 3 novembre prochain. Mais reste à savoir si on respectera les délais, vu que ce projet figure parmi une batterie de 6 textes, devant traduire dans les faits les réformes politiques.

L. G.

EXACERBATION DE LA CRISE AU FLN

Les réformes politiques défendues par les redresseurs

PAR SADEK BELHOCINE

Les choses se gâtent pour Abdelaziz Belkhadem, le secrétaire général du FLN. Le Mouvement national de redressement et d'authenticité au sein du parti du Front de libération nationale (FLN), dirigé par Salah Goudjil, l'un des poids lourds du parti, se consolide et se renforce en vue de se positionner en alternative à l'actuelle direction politique du FLN. Ce n'est plus le simple fait d'un groupe de militants ou un chahut pour décrocher une bonne place dans une liste électorale ou en mal de publicité, comme l'a laissé entendre Abdelaziz Belkhadem, mais il s'agit bel et bien d'un mouvement qui travaille en profondeur le vieux parti. Le Mouvement national de redressement et d'authenticité, son patron, les ministres, les députés et militants, se positionnent déjà comme partie prenante des réformes politiques promises par le président de la République. Tous ces cadres se sont retrouvés pour deux jours, jeudi et hier, à Draria (Alger) pour débattre des contenus de ces réformes sur lesquelles, dira Salah Goudjil, lors de son discours à l'ouverture des travaux «*le peuple algérien fondait de grands espoirs*» et dont la mise en œuvre «*est à même de consacrer la pratique démocratique à la faveur de l'Etat de droit tout en garantissant la promotion des droits et libertés individuelles et collectives*». La réunion de ce week-end, qui a vu la participation de plus de 300 personnes venues de toutes les localités du territoire national, ne s'est pas contentée de formuler ses proposition mais le mouvement s'est complètement démarqué de certaines propositions émises par l'actuelle direction politique du vieux parti.

Priorité à la révision de la Constitution

Pour le mouvement, au contraire de la direction politique du FLN, «*la priorité doit être accordée à la révision de la Constitution qui représente la loi fondamentale de référence*» et ce, en vue «*d'éviter la promulgation de textes conjoncturels*», a soutenu Salah Goudjil qui plaide pour un mandat présidentiel de quatre ans reconductible une seule fois.

Obligation sera faite au président de la République de prononcer un discours chaque année devant les députés, a-t-il souligné, suggérant que le Premier ministre devrait être nommé de la majorité parlementaire et devrait se présenter au Parlement chaque semaine pour répondre aux questions des députés. Il propose ,également, que les fonctions de président de la République et de chef du gouvernement soient séparées l'une de l'autre à travers la définition de leurs missions.

Le mouvement met en avant la nécessité de définir et de constitutionnaliser la fonction de président de la République en l'érigeant en «*une institution à part entière*». Pour le Mouvement national de redressement et d'authenticité, les membres du gouvernement doivent être responsables devant le président de la République et devant le Parlement et suggère que la responsabilité du chef du gouvernement doit, également, être avérée devant le Parlement qui doit l'auditionner chaque semaine sur les questions de l'heure, soulignant la nécessité de définir clairement les prérogatives du président de la République et celles du chef du gouvernement concernant les nominations aux fonctions supérieures tout en faisant obligation au pouvoir exécutif de promulguer les textes réglementaires dans les délais fixés.

Dans ce sillage, les redresseurs plaident pour le maintien du Conseil de la nation qui doit être en mesure d'exercer pleinement ses prérogatives de légiférer et son droit de présenter des propositions, d'amender et d'examiner le dépôt des projets de loi au même titre que l'Assemblée populaire nationale (APN) et proposent la révision de la composante du Conseil supérieur de magistrature afin d'en «*consolider l'indépendance*» et de consacrer la majorité aux magistrats élus.

Pas de création de partis par ceux impliqués dans la tragédie nationale

Concernant la loi sur les partis, le mouvement appelle à une définition claire du rôle des partis et de leurs modes de financement, de gestion et de contrôle soulignant l'impératif d'empêcher la création de partis par des personnes impliquées dans la tragédie nationale ainsi que de mettre fin au monopole syndical.

Les propositions relatives à la loi sur l'information soulignent la nécessité d'adopter un code d'éthique et d'élaborer les statuts du journaliste outre l'ouverture au privé du champ audiovisuel et la réhabilitation du Haut Conseil à l'information. Par ailleurs, le mouvement appelle à accorder à l'assemblée populaire de wilaya le droit du retrait de confiance de son président par la majorité des deux tiers ainsi que le droit de soumettre au ministre de l'Intérieur une motion sur le bilan du wali.

S. B.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE L'ALGÉRIE

Nécessité d'exploiter les potentialités agricoles

Toutes les potentialités que recèle l'Algérie pour améliorer le niveau de la sécurité alimentaire du pays doivent être exploitées, alors que la conjoncture actuelle est marquée par un fort renchérissement des produits agricoles sur les marchés internationaux, a estimé, jeudi à Alger, Rachid Benaïssa, ministre de l'Agriculture et du Développement rural.

PAR RAYAN NASSIM

L'intervenant à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation, le ministre a souligné que l'Algérie avait "*tiré les enseignements*" des différentes crises alimentaires mondiales, notamment celles de 2007 et de 2008, et a recentré ses moyens et sa politique agricole. «*Ces crises nous interpellent pour libérer toutes les forces et les initiatives que recèle l'Algérie pour améliorer notre niveau de sécurité alimentaire*", a indiqué le ministre.

Le lancement de la politique du Renouveau agricole et rural, en février 2009, est venu en réponse à ces crises à travers la mise en place de programmes de développement et de valorisation des potentialités des terres agricoles, ainsi que la mise en synergie des acteurs de la sphère de production et ceux de l'industrie agroalimentaire. «*Le secteur devient de plus en plus attractif, mais nous souhaitons plus d'efforts techniques*", estime le ministre. M. Benaïssa a rappelé les différentes mesures prises par les pouvoirs publics pour sécuriser les agriculteurs, notamment en vue d'élargir la base productive. Il a cité, ainsi, les mesures de facilitation qui ont touché le foncier, le financement de plans de production et la régulation à travers l'instauration d'un système de stockage des produits de larges consommation. «*Les images des émeutes de la faim survenues dans le monde en 2008, à cause de l'envolée spectaculaire des prix alimentaires ont démontré que le marché mondial ne peut pas à lui seul réguler les prix des produits*", a-t-il dit. «*Il s'est avéré que les pays, notamment en développement, devraient mettre en place des systèmes de régulation et de stockage et repenser les actions de développement des productions vivrières pour augmenter la production et atténuer la hausse des prix sur le marché international*", a-t-il ajouté. Ces actions permettront, également, d'atténuer la crise de la faim de manière structurelle. La faim touche plus de 33 pays dans le monde, la plupart en Afrique, selon les derniers chiffres de l'Organisation des Nations unies de l'alimentation et de l'agriculture (FAO). Malgré la prise de conscience de la communauté internationale vis-à vis de la sécurité alimentaire, la faim continue de gagner du terrain. Plus d'un milliard de personnes sont menacées par la famine dont 14 millions dans la Corne de l'Afrique. La célébration de la Journée mondiale de l'alimentation "*est un moment de solidarité avec ces populations. Nous devons avoir une pensée pour eux*", a souligné M. Benaïssa, rappelant que l'Algérie avait "*réagi selon ses moyens par des actions de solidarité*". Le slogan de la FAO cette année est "*Prix des denrées alimentaires: de la crise à la stabilité*". «*Ce qui est demandé actuellement, pour faire face à la crise de la faim, c'est la stabilité des prix pour pouvoir continuer à approvisionner les populations à faible revenus en produits de base*", a indiqué le représentant de la FAO à Alger, M. Nabil Assaf. Il a cité l'exemple de l'Algérie, qui a mis en place des programme permettant de garantir la stabilité des prix des produits de base comme le lait, les céréales et la pomme de terre à travers le système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac).

R. N.

Mise en place de programmes pour une auto-suffisance agroalimentaire.

COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS

Entretiens algéro-canadiens

Le ministre des Transports, Amar Tou, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur du Canada en Algérie, Mme Geneviève des Rivières, indique un communiqué du ministère.

L'entretien a porté sur les relations bilatérales et les perspectives du renforcement de la coopération entre les deux pays dans le secteur des transports, précise la même source.

Lors de cet entretien, l'ambassadeur du Canada a souligné l'excellence de ces relations, comme en témoigne l'accord aérien mis en oeuvre depuis l'été 2011, puis, elle a mis l'accent sur "*la volonté forte des entreprises canadiennes de travailler très étroitement avec les entreprises* (algériennes) *relevant du secteur des transports*".

«*Nous sommes intéressés par les défis et les priorités du programme quinquennal de développement et nous souhaitons vivement accompagner les entreprises algériennes du secteur pour leur apporter l'expérience et le savoir-faire*" a-t-elle indiqué, tout en insistant sur "*l'enthousiasme des entreprises canadiennes désireuses de travailler en Algérie*", ajoute le communiqué du ministère. Mme Geneviève des Rivières a, également, abordé la question du partenariat, relevant que "*l'inquiétude des entreprises canadiennes*" quant aux contraintes induites par les conditions de création des sociétés mixtes. Le ministre a mis en exergue, de son côté, la volonté de consolider l'infrastructure de base, à l'image de l'imposant programme de développement du chemin de fer, la réalisation du métro d'Alger et des tramways au profit de nombreuses villes. Il a, ainsi, souligné que le recours indispensable au partenariat qui permet de "*bénéficier de l'expérience et du savoir-faire des entreprises étrangères*" assure, à celles-ci, la maîtrise du management des projets, et "*l'assurance et la certitude*" d'agir dans de bonnes conditions.**APS**

EN DÉPIT DE L'ABONDANCE DES RESSOURCES EN EAU

Sellal appelle à économiser l'eau

PAR LAKHDARI BRAHIM

La disponibilité des ressources hydrique au niveau national ne doit pas être synonyme de gaspillage. C'est sans doute cette devise que prône le ministre des Ressources en eaux, M. Abdelmalek Sellal, qui a insisté, jeudi à Oran, sur "*la nécessité d'économiser de l'eau*". Le ministre a estimé, au cours d'une conférence de presse, tenue en marge de la journée technique sur "*Les avancées de la gestion déléguée de l'eau en Algérie*", qu'"*il est nécessaire de réfléchir sur des mécanismes à même de sensibiliser les consommateurs pour s'inscrire dans cette démarche d'économie de l'eau*". «*La contribution de l'école à cette action ne manquera pas de renforcer sa mise en œuvre*", a ajouté M.Sellal, soulignant que la préservation de cette ressources pour les générations futures est "*primordiale*". Dans ce contexte, il a assuré que les investissements consentis par l'Etat au profit du secteur de l'hydraulique permettent une disponibilité de l'eau jusqu'à l'horizon 2040. Par ailleurs, M. Sellal a indiqué que la gestion déléguée, qui permet de gérer la distribution de l'eau d'une manière "*rationnelle*", est une "*méthode idoine pour l'économie de l'eau*".

«*Toutefois, le secteur de l'eau relèvera toujours du service public pour ce qui est de la tarification et de propriété des structures et d'équipements*", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, M. Cherif Rahmani, a considéré "*le citoyen comme partenaire essentiel dans la bataille de l'économie de l'eau*". Par ailleurs, cette même journée a été marquée par la remise d'anciens documents sur le secteur de l'hydraulique au ministre des Ressources en eau par le président du Conseil mondial de l'eau, M. Loic Fauchon. Il s'agit de documents originaux sur le domaine de l'hydraulique remontant à l'année 1952 et autres de référence inhérents aux projets de construction de barrages en Algérie avant 1900. M. Sellal a déclaré, à l'APS, que ces documents sont précieux et seront conservés au niveau d'une instance compétente relevant du secteur. Des copies seront remises à la Bibliothèque nationale, a-t-il ajouté. Cette rencontre constitue, selon ses organisateurs, une opportunité pour examiner l'expérience de ces trois wilayas dans le domaine de la gestion déléguée de l'eau en abordant la politique adoptée, en Algérie, dans le domaine de l'eau et des problématiques de sa distribution et la modernisation des réseaux des eaux usées, selon les organisateurs. Les deux ateliers aborderont, également, la gestion intégrée des ressources en eau non conventionnelles ainsi que des modèles dans la gestion de l'eau et l'assainissement.

L. B.

RÉALISATION DE PROJETS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Lancement d'un appel d'offres national

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Rachid Harraoubia, a annoncé, jeudi à Alger, le lancement prochain d'un appel d'offres national pour la réalisation de projets dans les domaines de l'industrie et des services sélectionnés parmi les projets de recherche validés par son secteur. En réponse à une question de Mme Rafika Kasri, membre du Conseil de la nation, sur les nouveautés dans la politique de la recherche scientifique, le ministre a indiqué que cette démarche "*permettra de renforcer la relation entre la recherche scientifique et le secteur industriel national*". Le secteur de la recherche scientifique avait validé 2.577 projets sur les 4.023 proposés, ce qui est à même de lui donner une nouvelle impulsion aux niveaux national et international. Une enveloppe de 30 milliards de dinars a été consacrée pour la réalisation d'une cinquantaine d'organismes de recherche, a ajouté M. Harraoubia. Sachant que le secteur compte plus de 41.000 enseignants chercheurs dont 8.000 de haut niveau. Pour sa part, M. Kamel Belkheir, membre du Conseil de la nation, a soulevé la problématique d'incompatibilité entre les possibilités offertes par le secteur de l'enseignement supérieur et la direction de la fonction publique dans certaines spécialités universitaires dont les diplômés peinent à trouver des emplois tels la spécialité d'ingénieur d'Etat en alimentation et en technologies agricoles. A ce propos, le ministre a répondu qu'une nomenclature englobant toutes les spécialités assurées par les établissements de l'enseignement supérieur comme la spécialité sus-citée, et ce, en vertu d'une décision ministérielle en date de mars 2011

R. N.

VOLS DE CUIVRE, CÂBLES ÉLECTRIQUES ET FIBRE OPTIQUE

Un phénomène qui inquiète

Depuis le début de l'année en cours, plusieurs cas de vols de câbles de cuivre ont été signalés dans différentes régions du pays, notamment celles frontalières.

PAR AHMED BOUARABA

Les rapports sécuritaires indiquent que la contrebande du cuivre, premier métal travaillé par l'homme avec l'or, bat son plein. Comparativement aux années précédentes, l'acheminement illégal des déchets de cette substance, à partir de l'Algérie vers d'autres pays, est en augmentation fulgurante.

Un phénomène encouragé par la hausse des prix du cuivre sur les marchés mondiaux. Outre ce juteux «*marché*», les câbles électriques ainsi que ceux de fibre optique de téléphonie fixe sont, également, au centre d'intérêt des contrebandiers. Algérie Télécom et Sonelgaz sont, depuis belle lurette, dans le collimateur de cette maffia qui a été derrière plusieurs cas de délestage et de perturbation de téléphone fixe. D'ailleurs, plusieurs affaires solutionnées par les éléments de la Gendarmerie nationale ont permis la neutralisation de plusieurs réseaux ainsi que la récupération de centaines de milliers de mètres de ces câbles, appartenant à ces deux établissements. La dernière grosse prise en date remonte à la semaine écoulée où une quantité de câbles électriques estimée à 750 kg de cuivre, pas moins de 500 quintaux d'inox ainsi que 50 autres quintaux de déchets de plastique ont été récupérés par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Annaba. Agissant sur renseignements, les gendarmes d'El Bouni ont perquisitionné une demeure soupçonnée de servir de dépôt de ces matériaux. Notons, dans ce contexte, que le principal mis en cause dans cette affaire était le fils du propriétaire de ladite maison, âgé de 29 ans et répondant aux initiales B. Z. A l'intérieur de cette maison, une quantité de 400 kg de cuivre a été saisie. La poursuite des investigations a conduit à la découverte de trois autres caches situées dans un autre dépôt. Ainsi, 315 kg de cuivre ont été découverts à l'intérieur de la première cache. Dans les deux autres, 100 quintaux d'inox ainsi que 400 autres quintaux de la même matière ont été saisis respectivement. Outre cela, une quantité de 50 quintaux de déchets de plastique ont été, également, saisis. Il convient de préciser que le propriétaire de ces matériaux était une personne âgée de 55 ans, répondant aux initiales W. A. Présenté devant le parquet, B. Z., qui est un repris de justice pour vol de câbles électriques, a été mis en détention provisoire tandis que W. A. a bénéficié d'une citation directe. Outre la «*consommation*» locale, le cuivre fait objet de contrebande à l'Est qu'à l'Ouest du pays, notamment ces derniers mois. Rien que pour le 2e Commandement régional de la Gendarmerie nationale (CRGN), basé à Oran et couvrant 12 wilayas de l'Ouest à l'image de Tlemcen et Naâma, une hausse de près de 420% dans la contrebande des déchets de cuivre a été enregistrée durant les cinq premiers mois de l'année en cours comparativement à la même période de l'année écoulée. Pas moins de 6.678 kg ont été récupérés durant cette période alors que la quantité globale récupérée l'année dernière ne dépasse pas 16 kg.

Câbles électriques et fibre optique : l'autre juteux «marché»

Plus de 12.000 mètres de câble électrique et 20.233 mètres de fibre optique de la téléphonie fixe ont été volés depuis le début de l'année en cours. Les affaires traitées par les éléments de la Gendarmerie nationale, au nombre de 262, ont permis la récupération de 3.379,4 mètres de câble électrique et une autre quantité de fibre optique. Selon les enquêtes dudit corps constitué, 608 cas de vol de câbles ont été enregistrés depuis l'année 2009 et jusqu'au mois d'août 2011. Ainsi, près de 140.000 mètres de câbles électriques et plus de 40.000 mètres de fibre optique ont été volés par la mafia des câbles. Au total, 24.000 mètres de câbles et 11.500 mètres de fibre optique ont été récupérés jusqu'à présent. C'est dire que le vol de câbles électriques et ceux de fibre optique sont, également, en hausse remarquable. Quelque 91 affaires ont été constatées, en 2009, contre 255, en 2010, pour atteindre 266 cas les huit premiers mois de l'année en cours. Rappelons, enfin, que ces vols ont provoqué des émeutes dans certaines localités du pays. Des citoyens avaient accusé Sonelgaz d'être à l'origine du délestage durant l'été dernier.

A. B.

Le gain facile engendre des phénomènes de plus en plus inquiétants.

TRAFIC DE DROGUE TRANSFRONTALIER

Peine de 18 ans d'emprisonnement...

Une peine de dix-huit ans de réclusion a été prononcée, jeudi, par le tribunal criminel d'Oran à l'encontre d'un homme reconnu "*coupable*" dans une affaire de trafic transfrontalier de drogue. Les faits remontent au 17 octobre 2010 lorsque deux complices du mis en cause furent arrêtés par les gardes-frontières de Maghnia (Tlemcen) en possession de 56 kg de kif introduit depuis le Maroc. Leur audition a permis aux enquêteurs d'établir qu'ils convoyaient la marchandise prohibée pour le compte de leur voisin, en l'occurrence l'homme jugé jeudi pour "*importation et commercialisation de drogue*". L'accusé a nié les faits devant le tribunal en prétendant être victime de "*complot*" ourdi, selon lui, par ses deux voisins hostiles. Ses deux acolytes avaient écopé de 20 ans de réclusion à l'issue d'un précédent procès tenu au moment où, lui, était en état de fuite. Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public avait réclamé à son encontre la réclusion à perpétuité. Les investigations judiciaires de cette affaire avaient été diligentées par le pôle pénal régional d'Oran, spécialisé dans la lutte contre le crime organisé. **APS**

CONCRÉTISATION DU PROGRAMME DE L'HABITAT

La problématique du foncier en cours d'étude

PAR INES AMROUDE

Les pouvoirs publics œuvrent actuellement à «*trouver une solution à la problématique du foncier*» à laquelle sont confrontés les programmes de réalisation de logements à travers le pays, notamment dans la perspective de la construction à l'horizon 2014 de 2.450.000 logements, toutes formules confondues. C'est ce qu'a affirmé, jeudi, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme Noureddine Moussa dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales. Le membre du gouvernement a révélé, à cet effet, que le gouvernement se penche actuellement sur le règlement du problème du foncier indiquant que «*plusieurs décrets ont été promulgués en faveur de ce secteur pour l'identification des assiettes foncières au profit des directions de l'habitat à travers le pays*».

Le ministre a ajouté que cette démarche «*vise à mettre en place un cadre urbanisé et à créer les infrastructures nécessaires (écoles, universités, hôpitaux, structures socio-économiques, etc.)*» soulignant que les efforts du secteur ont été axés, depuis 2010, sur l'élaboration d'études sérieuses pour la réalisation des projets inscrits.

«*La méthodologie adoptée consiste à ne lancer aucun programme de logements si les études y afférentes ne sont pas finies. C'est pourquoi nous avons consacré l'année 2010 et une partie de l'année 2011 à l'étude des projets*" a-t-il précisé.

Après avoir mis l'accent sur l'importance de l'organisation du foncier en Algérie de manière à garantir à chaque citoyen un logement à travers les formules de location et de vente, le ministre a annoncé qu'il sera procédé à l'assouplissement des mesures d'octroi de logements socio- participatifs, indiquant que son département tiendra une réunion dans le courant de la semaine prochaine pour l'examen de ce dossier.

M. Moussa a rappelé des statistiques du recensement national réalisé en 2008 selon lesquelles le parc national compte 7,6 millions de logements pour 35 millions d'habitants, précisant que le taux moyen d'occupation des logements en Algérie est de - 5 (moins 5) personnes par logement, jugeant cette moyenne appréciable et proche de celle enregistrée dans certains pays de l'Organisation pour la Coopération et le Développement économique (OCDE).

Les crédits alloués au secteur de l'habitat et de l'aménagement urbain à l'horizon 2014 sont «*très importants*» et de l'ordre de 4.500 milliards/DA, a-t-il rappelé. A une question d'un député relative au logement social le ministre de l'Habitat a répondu qu'il était strictement interdit de procéder à la vente de ce type de logement. Il a également tenu à préciser que l'élaboration des listes de bénéficiaires de logements obéit à des «*conditions rigoureuses*» et se fait dans «*la transparence et l'équité*». Dans le même contexte, M. Moussa a ajouté que les autorités dument habilitées à désigner les bénéficiaires notamment de logements socio-locatifs et de logements publics aidés «*veillent à leur distribution dans le cadre de la transparence et de l'équité*», précisant que tout postulant au logement qui se sent lésé après l'affichage des listes a le droit d'introduire un recours.

A une question sur les critères de distribution des programmes de l'habitat et de l'aménagement du territoire, le ministre a souligné que les autorités publiques «*veillent à satisfaire les besoins de chaque commune en matière de logements et d'aménagement urbain*» tout en prenant en compte «*la disponibilité des assiettes foncières et des besoins supplémentaires dictés par l'expansion démographique*».

I. A.

EDUCATION NATIONALE

Finie la grève !

La bataille opposant le ministère de l'Education nationale aux syndicats grévistes, depuis dimanche dernier, semble connaître une trêve. A l'exception de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF), qui a décidé de maintenir son mouvement de grève, les autres syndicats ont décidé de suspendre le débrayage. A l'issue d'une entente, les potaches pourront dès demain rejoindre leurs bancs. C'est jeudi que le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) a décidé de suspendre la grève. Selon son secrétaire général, Abdelkrim Boudjnah, la décision de suspendre la grève «*intervient suite à la signature d'un procès-verbal commun avec le ministère de l'Education nationale dans lequel ce dernier s'engage à appliquer tout ce dont il été convenu dans ce procès-verbal*». De son côté, le coordinateur national du Syndicat national autonome des enseignants du secondaire, Meziane Meriane, a indiqué que le bureau national de son syndicat «*prendra sa décision finale quant au maintien ou non de la grève demain vendredi* (hier Ndlr) *lors d'une réunion extraordinaire*». M. Meriane s'est félicité du bon déroulement de la rencontre qu'il a eue, jeudi, avec les responsables du ministère de l'Education nationale. Côté Unpef (Union nationale des professeurs de l'éducation et de la formation), le procès-verbal commun avec la tutelle «*n'a pas encore été signé, mais la tendance va vers la suspension de la grève en début de semaine*» avec la tenue de la réunion d'urgence du conseil national du syndicat qui est le seul habilité à décider de la suspension ou non de la grève après consultation des bases des travailleurs au niveau des wilayas, fait savoir son secrétaire général adjoint, M. Lamraoui. Rappelons que mercredi dernier, la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (FNTE), relevant de la fonction publique, a opté pour la reprise du travail. D'après son président, Belamouri Laghlid, la décision de suspendre la grève intervenait suite «*à la satisfaction par le ministère de l'Education des revendications soulevées, notamment l'augmentation des salaires à travers l'instauration de nouvelles indemnités de 15% du salaire principal et l'augmentation des taux de l'indemnité de qualification entre 40% à 45%, contre 25% et 30% auparavant, avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2008*». Pour sa part, le secrétaire général du Syndicat algérien des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), Amoura Boualem, a déclaré que le conseil national du syndicat a décidé, lors de sa session extraordinaire tenue mercredi, de reprendre le travail à partir de dimanche prochain. Notons, enfin, que le Conseil des lycées d'Algérie avait, également, opté pour la suspension de sa grève cyclique de 3 jours.

A. B.

ORAN

Un terroriste condamné à 20 ans de réclusion

Une peine de vingt ans de réclusion a été prononcée, mercredi, par le tribunal criminel d'Oran à l'encontre d'un homme reconnu coupable d'appartenance à un groupe terroriste armé. Selon l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation, l'accusé, Bennour Mohamed alias Abou Ali Al Ansari, âgé de 52 ans, a appartenu à katibat el Maout, une cellule terroriste affiliée à l'ex-GIA. Cette cellule terroriste sévissait, notamment, à Saïda et dans d'autres régions voisines en perpétrant des attentats qui ont coûté la vie à plusieurs civils et militaires. *Le mis en cause*, qui s'était rendu aux services de sécurité en octobre 2009, a reconnu son appartenance au réseau terroriste, mais a nié, toutefois, sa participation à la pose d'explosifs sur la voie publique. Le représentant du ministère public avait requis la peine capitale à son encontre. **APS**

FINANCEMENTS ACCORDÉS PAR LES BANQUES

3.800 milliards DA escomptés pour 2011

Les financements accordés par les banques algériennes devraient atteindre quelque 3.800 milliards DA en 2011, a annoncé jeudi le délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (Abef) Aderrahmane Benkhalfa.

PAR RYAD EL HADI

Le volume de financements et de crédits accordés a, affirme-t-il, augmenté de 17% entre 2009-2010 et de 18% en 2011 et devrait atteindre 3.800 milliards DA début 2012, tous financements confondus. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, M. Benkhalfa a expliqué que les crédits octroyés aux ménages sont en progression, soit autour de 200 milliards répartis sur 12 produits notamment en crédits immobiliers et ce, en fonction du rythme de l'offre, dira le même responsable ajoutant que pour l'instant le crédit à la consommation se limite à l'immobilier.

Concernant la réhabilitation des PME en difficulté, M. Benkhalfa a précisé qu'il existe près de 180 dossiers en cours de traitement en vue de bénéficier du mécanisme de rééchelonnement décidé par la tripartite.

Quelque 170 à 180 dossiers d'entreprises postulant au rééchelonnement sont actuellement en cours de traitement dont certaines ont en déjà bénéficié.

Pour lui, "*c'est un segment important du tissu d'entreprises qui pourra rebondir grâce à l'allègement de la contrainte financière, avec comme objectif l'amélioration du management, le développement des performances et la diminution des coûts partagés entre les pouvoir publics, les banques et les entreprises*". Ce dispositif est destiné aux entreprises en difficulté financière mais qui sont commercialement viables avec encore des perspectives de développement, explique-t-il, précisant que l'opération de recensement de ces entreprises sera clôturée en décembre prochain.

Les entreprises PME asphyxiées par le poids de l'endettement, pourront grâce à un recouvrement de leurs charges par le Trésor pour une durée d'un à deux ans et une diminution des coûts des crédits bancaires, rebondir et améliorer le qualité de leurs produits. Concernant le coût des intérêts bancaires appliqués aux PME, considérés comme élevés, M. Benkhalfa rappellera que "*l'Algérie est l'un des rares pays où les crédits (taux d'intérêt) sont inférieurs à l'inflation*", et que le rééchelonnement s'opérera sur un taux pivot autour de 6,5 %, avec une bonification de 2% pour les investissements.

S'agissant de la création de banques spécialisées notamment pour le financement de l'investissement, le responsable de l'Abef a souligné que les banques algériennes ne peuvent opérer dans un seul secteur car le "*risque encouru est trop important*" en cas de crise dans ce secteur.

Il dira encore, que "*les métiers de financement des investissements et de capital investissement font actuellement l'objet de financement, de formation et d'organisation dans les banques, avec aussi pour objet le développement de la mission conseil aux entreprises".*

I. A.

ELECTRICITÉ ET GAZ

Les créances des communes en hausse de 7,41%

Les créances de la direction de distribution de l'électricité et du gaz de gué de Constantine (direction d'Alger), qui alimente 11 communes d'Alger, s'élèvent à 1,66 milliard DA, soit une hausse de 7,41% par rapport à l'année 2009, a indiqué jeudi à Alger le directeur de cette entreprise, Loucif Lakehal.

Le plus gros de ces créances est détenu par les APC avec un montant de plus de 335 millions DA. Les taux les plus élevés sont enregistrés au niveau des communes de Draria (90,85%), Baba Hassan (73,42%), et Baraki (58,11%), a précisé M. Lakehal lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan de l'activité 2010 de cette direction,qui dépend de la société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger. Ce problème des dettes détenues auprès des APC "*pèse lourdement sur l'entreprise"* et continue à lui faire subir des "*pertes énormes*", a-t-il déploré.

Interrogé sur les coupures d'électricité enregistrés l'été dernier, le même responsable a souligné qu'elles "*sont dues à des agressions de réseaux"*. Quelque 355 agressions sur le réseau d'électricité ont été enregistrées au cours de l'année 2010. Sur ce total, 255 ont été enregistrées sur le réseau moyenne tension et 100 sur le réseau basse tension, a-t-il précisé.

Ces agressions ont causé un préjudice pour 22.200 abonnés, dont le temps de coupure a duré entre 3 mn et 6 heures et un manque à gagner de 52,2 millions DA, a-t-il ajouté.

Le réseau gaz a, quant à lui, subi 316 agressions, touchant plus de 7.646 abonnés. Le raccordement de la clientèle nouvelle (RCN) en électricité a atteint en 2010 133.635 km, avec la création de 145 postes de distribution, alors que le raccordement en gaz a totalisé 19.427 km avec la réalisation de 3 postes clientèle.

D'importants projets sont envisagés à moyen terme dans cinq communes, selon M. Lakhal : Draria, Baba Hassen, Khracia, Saoula et Birtouta avec un investissement de 726,5 millions DA "en fonds propres" de l'entreprise. La direction de Gué de Constantine, rattachée à la société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger, dessert les communes de Sidi-Moussa, Ouled Chebel, Birtouta, Birkhadem, Baraki, Aïn Naaja, Saoula, Baba Hassen, Draria, El Achour et Khraicia. Elle compte 142.958 abonnés en électricité et 76.736 en gaz.

R. E.

CAAR

1,082 M/DA de bénéfice en 2010

La Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) a réalisé un bénéfice net de 1,082 milliard de DA durant l'année 2010, selon le bilan de la compagnie adopté récemment par l'assemblée générale des actionnaires. L'exercice 2010 de cette compagnie publique d'assurance fait ressortir un total bilan de 42,224 milliards DA, selon la même source. a CAAR est une société par actions dont le capital s'élève à 12 milliards DA. Afin de diversifier ses activités et de se conformer avec les textes régissant le secteur des assurances visant à promouvoir les assurances des personnes, ou assurance vie, la CAAR avait lancé en mars dernier une nouvelle filiale, la "Caarama Assurances", spécialisée dans les assurances de personnes.

Dotée d'un capital d'un milliard de DA, Caarama a été agréée, conformément à la loi 06-04 relative aux assurances qui avait donné aux compagnies publiques d'assurances un délai de 5 ans (mars 2006-mars 2011) pour séparer les assurances de personnes et les assurances dommages.

Sur un chiffre d'affaires (CA) de 12,8 milliards DA réalisé par la CAAR en 2010, la branche des assurances de personnes a généré 1,4 milliard DA, soit plus de 10% du CA global. Le secteur des assurances en Algérie a réalisé en 2010 un CA de près de 79 milliards DA dont 5 milliards DA générés par les assurances de personnes. Cette branche avait progressé de 22% par rapport à 2009.

EXPOPLAST/2011

Plusieurs groupes étrangers présents

Les produits de plasturgie constituent la grande attraction de la 5e édition du Salon International de l'Industrie du Plastique et du Caoutchouc "Expoplast 2011" et la 1re édition du Salon International de la canalisation, tubes et de la tuyauterie "Pipexpo 2011", ouverts jeudi à Alger avec la participation de plusieurs groupes étrangers. Ce rendez-vous annuel, destiné à l'ensemble des professionnels de l'industrie de la plasturgie, du caoutchouc et du Tube est placé sous le thème cette année de "L'avenir de l'Industrie du Tube en Algérie et la Plasturgie: Enjeux et perspective". Trente-huit exposants participent à ces deux salons, dont des groupes étrangers représentant 8 pays (Japon, Chine, France, Italie, Espagne, Allemagne, Turquie et Maroc). Selon un des organisateurs, Saïd Irzi, ce salon représente un "*carrefour d'échanges*" entre opérateurs du secteur, réunis pour prendre connaissance notamment des nouvelles technologies en matière de plasturgie et produits dérivés. *"On a impliqué pour cet évènement des entreprises de formation et de recherche dont l'institut algérien du pétrole (IAP) et même des organismes comme le réseau des entreprises maghrébines et la chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci)"*, a-t-il précisé. Le salon s'assigne également comme objectif la sensibilisation et l'orientation des jeunes diplômés au chômage vers l'Ansej pour concrétiser des projets dans le domaine de la plasturgie et dans d'autres filières industrielles. Le commissaire général du salon Naoum Benamar, a insisté sur "*le savoir faire de l'entrepreneur algérien dans ce domaine". "Nous sommes leader dans toute la région",* a-t-il affirmé*, quant au salon des "Pipes et tuyaux"*, il a relevé notamment qu'à 'voir les produits dans ce deuxième salon, il est aisé de dire que la production algérienne est une production de haute qualité, comme en témoigne la production des produits spécifiques (transport de gaz et de l'électricité).

Selon lui, la plasturgie développe une forte plus-value, offre d'énormes opportunités d'emplois et constitue une filière à fort taux d'intégration industrielle.

R. E.

SETIF

78.000 cartes Chifa mises en service

Plus de 78.000 cartes magnétiques Chifa ont été activées et mises en service dans la wilaya de Sétif depuis la généralisation de cette carte à puce en août dernier, a annoncé le directeur de wilaya de la Caisse nationale d'assurances sociales (CNAS).

"Le nombre d'assurés sociaux et d'ayant-droits a atteint, quant à lui, le chiffre de 259.354 personnes dans cette wilaya où 396 pharmacies d'officine ont été conventionnées", a ajouté Mustapha Laalem au cours d'une conférence de presse.

La généralisation de la carte Chifa a permis de faciliter la tâche aux assurés sociaux ainsi qu'aux services de la Cnas qui ne réceptionnent plus, actuellement, que 238 dossiers de remboursements par jour contre plus d'un millier auparavant.

Le directeur local de la Cnas a fait part également de l'ouverture attendue, à Sétif "*dès que le choix du siège de cette structure aura été opéré"*, d'un deuxième Centre de personnalisation des cartes Chifa, "*en soutien au centre de Ben-Aknoun"* à Alger.

M. Laalem a également annoncé l'entrée en vigueur, dans la wilaya de Sétif, de l'opération de conventionnement du médecin-traitant effectuée dans le cadre du "programme continu visant à développer le système de sécurité sociale".

L'opération concernera, dans une première étape, les retraités et leurs ayant-droits, considérés comme la catégorie la plus fragile.

Pas moins de 1.108 médecins, dont 460 généralistes et 648 spécialistes exercent actuellement dans la wilaya de Sétif.

RELIZANE

16 communes reliées à la station de dessalement d'El Macta

Seize communes de la wilaya de Relizane seront alimentées en eau potable à partir de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Macta (Oran), selon la Direction de l'hydraulique.

Les études techniques relatives à ce projet ont été entamées et le lancement de travaux de sa concrétisation est prévu pour l'an prochain.

Ce projet touchera les communes situées sur l'axe de la RN 4 sur 80 kilomètres partant de la commune de Yellel, située à l'ouest de la wilaya jusqu'à Merdja Sidi Abed à l'extrême-est, passant par les communes de Jdiouia, Hmadna, Oued Rhiou et la commune de Mazouna (nord-est).

Le transfert de l'eau se fera par canalisations à partir du réservoir situé à Bouguirat (Mostaganem) d'une capacité de 100.000 mètres cubes vers des réservoirs qui seront réalisés dans les communes concernées.

Ce projet permettra de renforcer l'AEP dans la wilaya de Relizane par un volume de 150.000 m^3. Le ratio passera après ainsi de 150 actuellement à 340 l/j.

La station de dessalement de l'eau de mer d'El Macta, qui sera opérationnelle en 2012, produira 500.000 m^3 d'eau potable destinés aux wilayas d'Oran, Mascara, Mostaganem et Relizane.

APS

M'SILA, PRODUCTION DE GRENADES

90.000 quintaux attendus

Attendue au terme de l'actuelle saison agricole (2010-2011), la production de grenades prévue est de l'ordre de 90.000 quintaux, a annoncé la Direction des services agricoles.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ce niveau de production "*renforce la diversité des récoltes fruitières de cette wilaya qui produit également 500.000 quintaux d'abricots et 100.000 quintaux de pêches l'an",* a indiqué à l'APS la même direction.

La récolte attendue sera obtenue sur 4.000 hectares répartis sur 23 communes.

Elle dépassera de 15.000 quintaux la production de la saison dernière à la faveur de l'entrée en phase d'exploitation de nouveaux vergers, note la DAS, affirmant que ces superficies devront croître au cours des deux prochaines années de 2.000 hectares supplémentaires.

Cette production abondante a fait que le prix des grenades écoulées sur les marchés de la wilaya ne dépasse pas les 35 DA le kilogramme, voire même moins si l'on s'adresse directement aux vergers.

S'étalant sur deux mois, la période de récolte des grenades génère également un nombre important d'emplois saisonniers, directs et indirects, affirme à l'APS la Direction des services agricoles.

Habituellement utilisés dans le Hodna pour clôturer les vergers et servir de brise-vents, la culture des grenadiers est actuellement intensifiée par les arboriculteurs qui y ont trouvé une source de revenus conséquents. Certains producteurs ont même abandonné la culture des abricotiers au profit des grenadiers dont le fruit peut être stocké pour des périodes pouvant atteindre plus d'un mois, contrairement aux abricots rapidement périssables, notent des paysans de la commune de Sidi Ameur, dans la partie sud-ouest de la wilaya. Dans en proche avenir, ces producteurs espèrent voir la politique de soutien au développement de l'oléiculture "*s'élargir à la culture des grenadiers qui représentent une espèce d'arbre particulièrement adaptée au climat et au sol des régions steppiques*". Ils demandent également, selon l'APS, à bénéficier du soutien technique des services agricoles et des instituts spécialisés pour lutter contre les maladies qui menacent les vergers de grenadiers qui occupent de plus en plus de terrains dans cette wilaya.

B. M.

TIZI-OUZOU, AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN A L'EMPLOI

70 projets de jeunes universitaires agréés en 2011

Quelque 70 projets présentés par des diplômés universitaires ont été agréés, cette année, par l'Agence nationale de soutien a l'emploi des jeunes (Ansej) de Tizi-Ouzou, a indiqué son directeur. Soulignant le rôle de cette structure dans la réduction du chômage dans les rangs des jeunes universitaires diplômés, ce responsable a fait part de sa contribution, depuis la mise en oeuvre du dispositif Ansej en 1998, à la création d'au moins 1.254 micro-entreprises par des universitaires.

Les créneaux d'activités investis par ces jeunes entrepreneurs sont le génie civil, l'industrie, la mécanique et la technologie, a fait savoir le même responsable. Il a, par ailleurs, exprimé sa disponibilité à œuvrer, en coordination avec l'université de Tizi-Ouzou, à la création d'une "maison de l'entreprenariat", qui fera office, a-t-il expliqué, de "*forum d'idées, propositions et échanges d'expériences et informatisons relatives à la culture entrepreneuriale moderne*", tout en associant à cet acte, l'ensemble des partenaires économiques concernés, à l'image de ce qui se fait à l'université de Constantine.

A titre indicatif, le directeur de l'Ansej de Tizi-Ouzou a signalé que son agence a accompagné la concrétisation de deux projets, dont les promoteurs sont détenteurs de brevets d'invention relatifs à un produit de beauté pour le premier, et un insecticide sans risques pour l'environnement pour le second.

Un total de 13.400 dossiers de jeunes promoteurs a été réceptionné par l'Ansej durant cette année 2011.

APS

BECHAR, DIRECTION DU TOURISME

47.670 visiteurs entre janvier 2010 et juillet 2011

Durant la période allant de janvier 2010 à juillet 2011, un total de 47.670 touristes, dont 2.343 étrangers, ont séjourné dans les hôtels ou au titre de la formule chez l'habitant dans la wilaya de Béchar, a indiqué la direction locale du secteur du tourisme.

PAR BOUZIANE MEHDI

Avec 45.327 touristes, les nationaux venant de plusieurs régions du nord et sud du pays ont ainsi choisi la destination de la Saoura, notamment durant la saison touristique du Sud qui s'étale d'octobre à juin, a précisé à l'APS la même direction.

Parmi ces touristes nationaux, les services locaux du secteur relèvent plus d'un millier de curistes qui séjournent dans la région durant les mois de juillet et d'août, notamment à Taghit pour les traditionnels bains de sable.

Ce chiffre aurait pu être plus élevé, selon plusieurs opérateurs et intervenants locaux dans le secteur, si un réseau d'infrastructures d'accueil plus important existait à travers les zones à fortes potentialités touristiques, à l'instar de Béni-Abbès et Taghit, qui disposent actuellement d'une capacité de moins de 1.000 lits, notamment chez les particuliers à travers la formule dite de "*tourisme chez l'habitant*", estime le président de l'Office communal du tourisme à Taghit. Avec une capacité de 150 lits, l'hôtel "Rym" de Béni-Abbès et celui de Taghit de 114 lits, sont en cours de rénovation par le groupe hôtelier "El Djazair". En l'absence de structures d'accueil du même type, ces deux unités hôtelières prenaient en charge les touristes ayant choisi la destination de la Saoura. Actuellement, et pour cause de travaux de leur rénovation, seule la formule "Tourisme chez l'habitant" est proposée aux touristes nationaux et étrangers. Actuellement, la wilaya de Béchar dispose, selon l'APS, de 642 lits répartis entre 13 hôtels, dont 160 lits à l'hôtel "Antar" classé 3 étoiles, tandis que le reste est reparti sur 3 hôtels non classés et 9 dortoirs.

B. M.

MILA, THERMES DE BENI HAROUN

Démolition du vieux hammam

Les thermes de Beni Haroun (Mila), situés en contrebas du barrage éponyme, ont été récemment démolis pour éviter de mettre en danger la vie des curistes qui s'y rendent en masse, selon les services de la wilaya. L'opération a été menée en exécution d'un arrêté pris par le wali suite à des études et à des contrôles techniques qui ont établi l'existence d'un danger lié à la présence du barrage géant de Beni Haroun où sont actuellement emmagasinés quelque 800 millions de m³ d'eau.

Le hammam qui se trouve dans un état pour le moins délabré, est constitué d'un grand bassin utilisé par les femmes et d'une grotte emplie d'eau pour les hommes, en plus de chambres situées en haut de la bâtisse, réservées aux familles.

Les lieux ont été durant près d'une décennie au centre d'un conflit entre un investisseur local, détenteur d'un contrat de concession, et la commune-mère (Hamala) à qui appartiennent ces thermes.

Selon la cellule de communication de la wilaya, la wilaya a réservé à l'intention d'investisseurs potentiels dans le domaine du tourisme et du thermalisme, une assiette de terrain pour la réalisation d'un complexe thermal, situé loin

des crues de l'oued El-Kebir qui longe les anciennes installations.

Ce hammam situé le long de la RN 27 (Constantine-Jijel) a entraîné dans son sillage diverses activités commerciales, en particulier durant les périodes de printemps et d'été, de nombreux usagers n'hésitant pas à y observer une halte pour déguster des brochettes ou acheter des souvenirs.

APS

KHENCHELA

3.000 inscrits à l'enseignement coranique

Le nombre d'inscrits dans les écoles et les classes ouvertes pour l'enseignement du Coran a atteint, pour l'année scolaire 2011-2012 à Khenchela, 3.000 enfants dont 1.200 filles.

Le Coran est ainsi enseigné dans trois écoles coraniques situées à Khenchela, Kaïs et El-Mehmel, tandis que 108 classes sont ouvertes au sein des mosquées de la wilaya, selon l'Inspecteur de cet enseignement à la direction des Affaires religieuses.

Tout en relevant "l'engouement" que suscite le concours des meilleurs récitants du Saint Coran, organisé annuellement, il a rappelé la prise en charge par l'Etat des salaires des enseignants du coran et de l'équipement des classes également exploitées pour les cours d'alphabétisation pour adultes. Pas moins de 110 enseignants et enseignantes, dont 30 cadres du secteur des Affaires religieuses, encadrent ces structures. Il a indiqué aussi que le programme spécial de développement des Hauts-plateaux finance actuellement, à Khenchela, un projet de construction d'un centre culturel islamique, un internat pour l'école coranique dans cette ville et 85 chantiers de construction de mosquées dans différentes localités de cette wilaya.

L'exercice 2011 a également vu l'inscription du projet d'une seconde école coranique à Khenchela pour un coût de 10 millions de DA qui sera chargée de la formation d'imams et de cadres d'orientation religieuse (mourchidine).

GUELMA

Excédent de 5.100 lits dans les cités universitaires

L'université de Guelma enregistre actuellement un excédent d'environ 5.100 lits dans les structures d'hébergement, selon le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur.

Le docteur Mohamed Nememcha a expliqué, en marge de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année universitaire, que ce surplus, observé également au niveau des structures pédagogiques, est dû au fait que tous les projets inscrits au bénéfice de ce secteur ont été "achevés et réceptionnés avant la fin de l'année dernière". Il a illustré ses propos par le fait que la résidence universitaire numéro 2 qui peut accueillir jusqu'à 2.000 lits, livrée l'année dernière, est restée fermée vu que le total des étudiants résidents n'est que de 5.400, dont 1.220 nouveaux bacheliers, tandis que le nombre de lits disponibles est de 10.500. Le recteur a par ailleurs souligné que toutes les dispositions ont été prises en matière de restauration, les réfectoires ouverts pouvant servir 10.000 repas par jour, ainsi que pour le transport des étudiants qui disposent de 22 bus. Au plan pédagogique, le docteur Nememcha a indiqué que l'université a réceptionné 2.000 nouvelles places pédagogiques, avant de préciser que le total des étudiants inscrits à l'université de Guelma a atteint le chiffre de 16.500, dont 3.025 nouveaux bacheliers, répartis sur 7 facultés et encadrés par 745 enseignement, soit un ratio estimé à un enseignant pour 22 étudiants, au moment où le taux national est d'un enseignant pour 26 étudiants.

APS

PRÉSIDENTIELLE AU CAMEROUN

Dix candidats réclament l'annulation du scrutin

Dix candidats à la présidentielle camerounaise du 9 octobre ont dénoncé des "irrégularités" le jour du scrutin et saisi la Cour suprême pour réclamer l'annulation totale ou partielle du scrutin. L'opposition estime que la présidentielle a été verrouillée en faveur du président sortant Paul Biya, au pouvoir depuis 1982 et qui briguait à la présidentielle du 9 octobre un 6e mandat à 78 ans. La Cour suprême avait affiché, jeudi, 18 requêtes introduites (chaque candidat peut en poser plusieurs) par 10 des 23 candidats à la présidentielle qui sollicitent pour certains l'annulation totale et/ou partielle du scrutin et pour d'autres l'annulation partielle. Le leader de l'opposition, John Fru Ndi, les autres candidats qui réclament l'annulation totale sont Adamou Ndam Njoya, Bernard Muna, Jean-Jacques Ekindi, Jean de Dieu Momo, Edith Kahbang Walla, Paul Abine Ayah et Anicet Ekane. L'opposant Albert Dzongang exige, lui, une annulation partielle. La Cour suprême, qui doit statuer sur ces recours avant de proclamer les résultats définitifs, a jusqu'au 24 octobre pour publier ces résultats.

APS

Complot présumé contre l'ambassadeur saoudien

Le président Barack Obama a affirmé jeudi que le complot déjoué aux Etats-Unis pour assassiner l'ambassadeur d'Arabie saoudite était incontestablement le fait d'Iraniens et exigé que de hauts responsables du gouvernement de Téhéran rendent des comptes. *«Ce que nous savons, c'est qu'un individu américain d'origine iranienne était impliqué dans un complot pour assassiner l'ambassadeur saoudien (…). Et nous savons aussi, qu'il avait des liens directs, était payé et recevait des ordres d'individus au sein du gouvernement iranien»*, a déclaré Barack Obama lors d'une conférence de presse à la Maison-Blanche. Barack Obama a refusé d'entrer dans les détails du complot et de dire si ces responsables présumés étaient situés au plus haut niveau de l'Etat iranien, disant laisser ce soin au ministre de la Justice Eric Holder, qui a divulgué mardi l'inculpation de deux Iraniens dans cette affaire. Le président américain, qui s'exprimait pour la première fois directement sur cette affaire, a ajouté que son administration était entrée en contact avec ses alliés pour leur soumettre les faits.

«Nous pensons qu'une fois que les gens les auront étudiés, il n'y aura pas de discussion sur le fait que c'est bien ce qui s'est passé», a renchéri Barack Obama.

Les Etats-Unis ont, à leur initiative, eu mercredi *«des contacts directs avec l'Iran»* à propos du complot déjoué, a rapporté ensuite le département d'Etat, sans donner aucun détail sur le contenu de cet échange rare.

SYRIE, CONTESTATION POPULAIRE

Les affrontements se poursuivent

L'armée syrienne a mené une incursion dans une ville du nord du pays jeudi dernier. Cette ville, Banache, est secouée depuis par des bombardements et des affrontements, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme.

La répression a fait 2.900 morts depuis le début de la révolte. Dans le centre du pays, les forces armées ont affirmé avoir repris le contrôle de la ville, jeudi, après des jours d'affrontements entre soldats et déserteurs, que les autorités ont qualifiés de *"bandes armées qui terrorisent la population"*. Selon l'OSDH, *"des dizaine de civils ont été tués puis enterrés dasn les jardins des maisons."*

Dans le reste du pays, l'armée et les forces de sécurité ont mené une incursion dans un quartier de Homs, avec des tirs nourris, ont rapporté les comités locaux de coordination qui encadrent la contestation sur le terrain. Dans la province de Deraa, de violents affrontements entre des soldats et des hommes armés, "vraisemblablement des déserteurs", ont fait neuf morts — un officier et huit soldats —, a rapporté l'OSDH, citant un militant sur place. Dans ces deux localités, des civils auraient été arrêtés selon ces mêmes sources.

Mercredi, des dizaines de milliers de personnes s'étaient rassemblées dans le centre de Damas pour une manifestation de soutien au régime du président Bachar Al-Assad, confronté depuis près de sept mois à une intense contestation populaire. En réponse, des milliers de Syriens étaient descendus dans les rues pour appeler à la chute du régime dans plusieurs villes du pays. Le CCG appelle à une réunion urgente des ministres arabes des AE.

Les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont appelé à la tenue d'une réunion urgente des ministres arabes des Affaires étrangères consacrée à la situation actuelle en Syrie et à examiner les moyens de mettre fin à "l'effusion du sang", sans définir la date de la réunion.

Dans un communiqué publié jeudi, le CCG précise que la réunion ministérielle arabe devrait étudier *"la situation en Syrie, qui s'est nettement détériorée notamment au plan humanitaire, et les moyens et les mesures susceptibles de mettre fin à l'effusion du sang et d'arrêter la machine de violence"*. Le communiqué n'avance pas de date à la réunion proposée, ni la nature des mesures envisagées pour enrayer la violence en Syrie. Réunis le 13 septembre au Caire, les ministres arabes des Affaires étrangères avaient appelé les autorités syriennes à mettre fin *"immédiatement à l'effusion du sang"*.

La Syrie connaît depuis des mois un large mouvement de contestation populaire réclamant des réformes et notamment le départ du président Bachar al-Assad. Damas, qui avance le chiffre de 1.400 morts entre civils et militaires, attribue ces violences à des *"gangs armés qui cherchent à déstabiliser le pays"*, dénonçant "un complot étranger" contre la Syrie.

(APS)

LIBÉRATION DE SHALIT

Abbas salue *«les efforts considérables»* de la France

Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne, a salué vendredi à Paris *«les efforts considérables»* de la France pour la libération annoncée de Gilad Shalit et espère qu'elle en fera de même pour le Franco-palestinien Salah Hamouri.

S'exprimant devant la presse à l'issue d'une rencontre avec le président Nicolas Sarkozy, Mahmoud Abbas a affirmé avoir *«félicité le président de la République française pour la libération du ressortissant franco-israélien Gilad Shalit. La France a fourni des efforts considérables afin d'obtenir cette libération»*, a-t-il ajouté.

«En ce qui concerne l'échange de prisonniers (…), nous pensons que c'est bon pour nous et je tiens à ce que chaque prisonnier palestinien puisse retrouver sa liberté. Lorsqu'un si grand nombre de prisonniers palestiniens sont libérés, retrouvent leurs familles, leurs maisons, cela nous rend très heureux», a-t-il assuré.

Le président palestinien a également évoqué le cas de Salah Hamouri, étudiant franco-palestinien de 26 ans emprisonné en Israël depuis 2005 pour avoir projeté d'assassiner un rabbin, ce que l'étudiant nie. Il a dit souhaité que *«tout le monde»*

fournisse *«des efforts, y compris la France à nos côtés, afin d'obtenir sa libération»*.

Selon Israël, la libération de Gilad Shalit et de 450 détenus palestiniens aura lieu mardi si les termes de l'accord entre l'Etat hébreu et le Hamas sont respectés.

En tout, 1.027 prisonniers palestiniens, dont 27 femmes, doivent être échangés contre Gilad Shalit, au terme d'un accord conclu sous l'égide de l'Egypte.

Mahmoud Abbas a également «remercié» Nicolas Sarkozy pour son discours aux Nations unies, *«consacré au soutien de la cause palestinienne»*. Le 21 septembre, à l'ONU, le président Sarkozy avait plaidé pour un statut intermédiaire d'«Etat observateur» de la Palestine aux Nations unies. Il a réaffirmé les positions palestiniennes sur le processus de paix, bloqué depuis plusieurs mois : *«Si M.* (Benjamin) *Netanyahu* (Premier ministre d'Israël) e*st d'accord sur le principe des deux Etats sur la base de la frontière de 1967 et d'arrêter la colonisation (…), nous sommes prêts à r*eprendre les négociations *tout de suite»*.

«Israël semble déterminé à poursuivre la colonisation. Jusqu'à aujourd'hui, il y a eu 2.600 appels d'offres pour la construction de logements de colonies, en tout cas au cours des deux dernières semaines. Cela montre que M. Netanyahu n'accorde pas de considération à la légalité internationale et ne souhaite pas la paix», a-t-il ajouté.

MIDI
CULTURE

«LA POMME ET COUTEAU», DE AZIZ CHOUAKI, AU CCA

Pour que nul n'oublie le 17 Octobre 1961

Page 14

TLEMCEN PALESTINE :

De Sidi Boumédiène à El Kods

Pages 12 et 13

Invité par la Fondation Mohammed Dib, dans le cadre de Tlemcen capitale de la culture islamique, j'ai eu à connaitre parmi les invités étrangers Mme Mériem Mansour une Palestinienne qui vit en France et qui s'est spécialisée dans la recherche du foncier Algérien en Palestine.

Tlemcen-Palestine : De Sidi Boumediène à El-Qods

Invité par la fondation Mohamed-Dib dans le cadre de Tlemcen capitale de la culture islamique, j'ai eu à connaître parmi les invités étrangers Mme Mériem Mansour, une Palestinienne qui vit en France et qui s'est spécialisée dans la recherche du foncier algérien en Palestine.

Même si le thème du colloque était «L'impact de l'œuvre dibienne dans la littérature algérienne et universelle», Mme Mansour, l'appel de la terre oblige, a préféré porter à la connaissance du public son expérience en matière de rapprochement entre les villes de Tlemcen et de la Palestine. Se sentant certainement à l'aise pour exprimer sans impuissance, quant à changer le cours des choses, cette femme diplomée des grandes universités européennes essaie à travers cette rencontre innopinée de dépoussiérer un pan d'histoire de la Palestine, que tout le monde croyait oublier à jamais.

En plus des liens historiques qui unissent les deux cités, elle tracera un itinéraire qui nous mènera de Tlemcen à la palestine. Tout en s'attardant sur les expériences communes, la conférencière mettra à jour un certain nombre d'éléments nouveaux et ce, grâce à l'exclusivité qui lui est accordée par l'Etat français afin de pouvoir consulter des dossiers d'archives diplomatiques.

Non rassasié par son intervention qui, faut-il le souligner au passage, était d'un haut niveau, j'ai pris le risque de lui demander une rencontre en apparté afin de mieux m'expliquer toutes ces choses qui liaient jadis Tlemcen à la Palestine et surtout me parler des biens de Sidi Boumediène qui se trouvent en Palestine et que personne n'osait évoquer à ce jour. Dans le cadre de recherches effectuées dans les archives diplomatiques françaises me dit-elle, deux dossiers sont d'abord apparus comme des liens évidents entre la ville de Tlemcen et de la Palestine.

Tout d'abord, le fameux Wakf Abou Median (Sidi Boumediène le Saint patron de Tlemcen) qui lie les deux villes jusqu'à ce jour par le biais de l'investissement, que cet homme pieux y a effectué, prenant le soin de laisser à ceux qui lui succéderaient la chance d'y retourner un jour. Ensuite la similitude des attitudes des Français dans leur mépris des deux populations, palestinienne et algérienne et surtout la crainte de voir les deux nationalismes s'influencer et laisser pointer l'idée d'indépendance.

Enfin, reprenant *L'Aube Ismaël* (Ouvrage de Mohamed Dib), il est intéressant de voir son analyse symbolique de la Palestine qui m'a rappelé, dit-elle, comme une résonance, un livre *La Porte* de Ghassan Kajaani, écrit quelques années auparavant, par un Palestinien, assassiné plus tard par Ehud Barak au Liban en 1972.

Si beaucoup connaissent l'histoire du Wakf Abou Median (c'est par ces syllabes qu'il est connu en Palestine), il est tout de même permis de rappeler cette histoire qui va durablement marquer la relation entre Tlemcen et la Palestine. Abou Median, né à Tlemcen, est mort -comme le saint vénéré de la Kabylie Cheikh Mohand Oulhocine— sans laisser d'héritier mâle.

Abou Median a longtemps séjourné en Palestine

Ayant séjourné à plusieurs reprises en Palestine, il avait acquis sur place un nombre important de biens. Je vais vous étonner, il était propriétaire de beaucoup de biens à Jérusalem, Aïn Karem, Wadi El-Romane, Gaza, Jaffa, Ramallah, Nazareth et Lydda.

En laissant ses biens sous la forme de woukouf, il souhaitait permettre aux pèlerins venus du Maghreb, surtout pour les moins nantis parmi eux, de trouver un endroit où séjourner jusqu'à leur retour. Comme vous devez le savoir, autrefois, le pèlerinage se faisait vers La Mecque mais aussi vers la mosquée de Jérusalem, à savoir El-Qods. A Jérusalem, par exemple, tout un quartier portait le nom d'Abou Median. Ce quartier, qui se trouve près du Mur des Lamentations, comprend deux terrains connus sous le nom de terrain des figues de Barbarie, un terrain hors des murs, planté d'oliviers à Silo et une maison à Jorf el Anneb, qui porte toujours le même nom.

En matière d'infrastructures commerciales, Abou Median avait sept magasins et une maison à caractère commercial à Bab el Silsileh, quatre magasins et quatre maisons dans le quartier juif, une maison dans le quartier arménien, une maison à El-Oued, une maison et un magasin à Bab El-Hotta, une maison, trois magasins et un four dans le quartier Saadieh, en plus d'une maison dans le quartier chrétien. A titre d'exemple, à Aïn Karem seulement, ses terrains et ses maisons représentent une superficie de 6.600 hectares, tandis qu'a Gaza, il possède deux maisons, une zaouïa, cinq magasins, un terrain appelé Souk El-Joumoua et un terrain au bord de la mer.

A Ramaleh, il possèdait un établissement de bains et deux magasins contigus, deux jardins et un terrain avec une citerne. A Lydda, il a quatre parcelles de terrains plantés d'oliviers, un terrain entre Lydda et Ramleh. A Nazareth, enfin, il a une maison et 5 magasins. Le principe pour tous ces biens est simple, les revenus des magasins ainsi que des terrains plantés doivent permettre de subvenir aux besoins des pèlerins et permettre aux personnes locales de vivre des dividendes commerciales afin d'entretenir les biens.

Abou Median avait acquis une réputation d'homme pieux, car installé de son vivant derrière la mosquée d'Omar, les pèlerins, maghrébins surtout, venaient lui rendre visite. Louis Massignon, qui a beaucoup contribué à l'étude de ces wakf et à leur défense, déclarait dans un rapport à la suite d'un voyage au Moyen-Orient, fin janvier 1951 ceci : *"Les fils d'Isaac revenus en Terre sainte ne doivent pas traiter ces fils d'Ismaël qu'ils y ont retrouvés, comme Josué a traité les Cananéens."* Bien sûr, les Palestiniens n'étaient pas tout à fait d'accord avec l'interprétation de Louis Massignon.

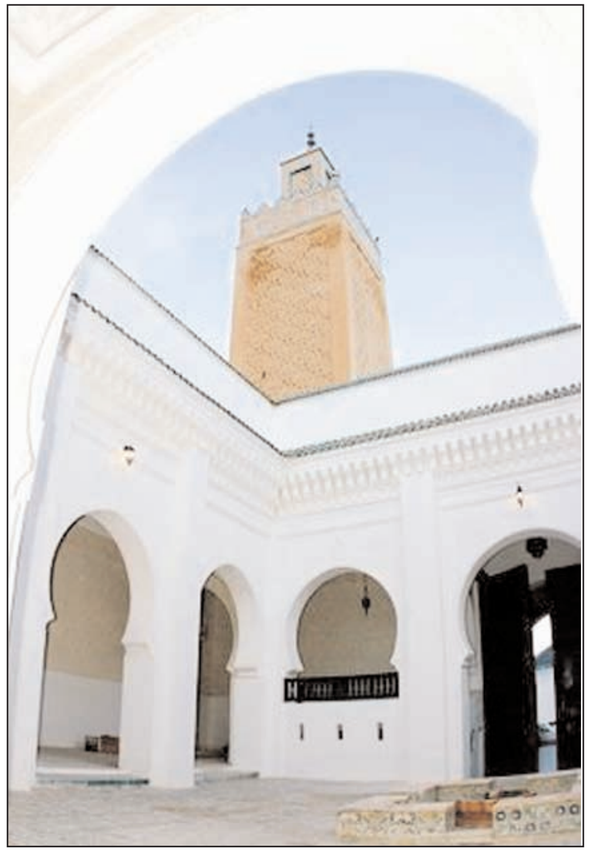

La colonisation juive, un sujet toujours aussi brûlant

Pour les Palestiniens, les Juifs venus s'installer en Palestine étaient en fait des convertis d'origine européenne et non originaire de la Terre Sainte.

Sans le savoir, Abou Median lui-même va aussi représenter la lutte contre la colonisation juive de Palestine. En effet, des Juifs avaient tenté de soudoyer les gestionnaires de certaines personnes pour acheter leurs propriétés. Les Maghrébins vont donc manifester leur colère et intervenir auprès des Français afin d'empêcher cela.

Mais si les Français prennent finalement la défense des lieux saints de leurs sujets, ils garderont toujours un œil vigilant sur les relations entre la Palestine et l'Algérie. En témoignent les nombreux entretiens entre les représentants français et le Hajj Amin al Husseini sur les conseils que ce dernier pourrait apporter aux peuples d'Afrique du Nord en quête d'indépendance et aux Algériens en particulier. Le Hajj Amin a d'ailleurs tenté de persuader les Français, qu'en échange d'une meilleure position de leur part dans la question palestinienne, il encourageait une attitude plus «neutre» sur l'Afrique du Nord. L'entente qu'il préconise pourrait se traduire sur le plan diplomatique par la neutralité des populistes arabes, c'est le nom que donne le Mufti aux partisans qu'il compte dans les divers pays.

Sur les questions d'Afrique du Nord, les Français se méfient, car pour l'heure, nous sommes en 1948/49, ils identifient toujours les Arabes en général comme des indigènes peu fiables et toujours considérés sous un angle de dénigrement.

Regard négatif du Monde occidental...

Ainsi, le commandant Desserties, qui remet un rapport sur le problème des réfugiés palestiniens du 7 novembre 1950, indique : *"Il faut trouver une solution rapidement aux réfugiés. Mais ses raisons sont assez négatives. Il est cependant urgent de régler ce problème, car la condition humaine de ces réfugiés, qui vont passer leur troisième hiver sous la tente, est de plus en plus pitoyable. Ils coûtent cher et les sommes considérables consacrées à leur entretien sont dépensées en pure perte.*

Plus on attendra plus les difficultés pour leur reclassement augmenteront. La prolongation de leur oisiveté forcée, jointe à leur paresse naturelle (l'Arabe palestinien est sans doute le plus fainéant de tous les Arabes), rendront en effet de plus en plus difficile leur remise au travail. Les activités néfastes auxquelles ils se livrent chaque jour d'avantage (manifestations, attentats, brigandage, contrebande, infiltrations etc.) sont une source permanente d'ennuis et d'irritation pour les pays où ils ont trouvé refuge et en font en même temps un des sujets de friction les plus importants entre Israël et les Etats arabes. Enfin, leur mécontentement croissant en fait une proie de plus en plus facile pour la propagande communiste contre les puissances occidentales présentées comme responsables de leur sort…"

Voyez-vous les termes employés : *"les aider est considéré comme une pure perte, ils sont oisifs et fainéants, ils ont des activités néfastes, ils créent des ennuis, ils créent des frictions et, enfin, ils risquent d'apporter de la propagande ennemie."* Ces termes démontrent à quel point le mépris et la méconnaissance est ancrée dans l'imaginaire occidental. Toujours dans le rapport en question, l'auteur rappelle aussi qu'il s'agit d'une *"masse naïve et extrêmement émotive"*, on le serait, à moins compte tenu des circonstances de leurs expulsions et du choc lié à la perte de leurs biens, de leurs terres et de leur pays, tout cela accompagné du déni de leur identité.

Les terres palestiniennes loties entre les Israéliens

Il préconise donc leur installation définitive dans les pays d'accueil au prétexte d'une part du changement radical de mode de vie en Israël (il parle ici du modernisme des Israéliens), de la crise économique d'Israël et enfin de la difficulté qu'ils auront à accepter de se trouver avec un statut de minorité. Mais le clou, en quelque sorte de son rapport, apparaît quand il dit :"Genre de vie des réfugiés" La grande majorité des réfugiés est constituée par les fellahs, Le seul moyen de remettre ces gens-là au travail et surtout de les intéresser au travail, consisterait à donner à chaque famille, ou à prêter pour une durée indéterminé, quelques parcelles de terre, un bourricot, une charrue en bois et un peu de semence, continuer provisoirement l'aide alimentaire et leur faire clairement entendre qu'au bout d'une période déterminée, un an par exemple, ils devraient subvenir à leurs besoins par leurs seuls moyens.

Le reclassement de 500.000 réfugiés de cette façon nécessiterait de l'ordre d'un millier de kilomètres carrés de terrain fertile, d'avantage si on leur donnait que des terrains de fertilité médiocre, un cheptel réduit et un matériel insignifiant.

Une minorité ayant occupé des professions libérales ou artisanales, pourrait cependant être utilisée à des grands travaux d'équipement et de mise en valeur des Pays arabes.

Une autre minorité constituée par des Bédouins devrait pouvoir sans difficulté recevoir des zones de nomadisme, les déserts ne manquent pas au Moyen-Orient."

En conclusion il donne un aperçu excellent de la vision occidentale de la politique dans le monde arabe

«Ces difficultés ne pourraient être résolues qu'avec beaucoup d'habileté et des pressions nécessitant une politique commune des puissances occidentales au Moyen-Orient et aussi à coups de 'Bakchichs'. C'est peut-être ce dernier point qui est la principale clef du problème : l'affaire est avant tout une question d'argent qu'il faudra bon gré mal gré y consacrer si l'on estime que le jeu en vaut la chandelle.»

Nous voici ainsi indigènes communs de visions occidentales responsables de la déstructuration d'une grande partie de la planète, colonisation, occupation, mandat, protectorat, les termes pour indiquer les formes utilisées abondent. Mais le résultat est le même. Il faut donc remettre à l'ordre du jour la grande responsabilité des Européens dans les "Catastrophes" vécues par les peuples et en particulier les Algériens et les Palestiniens.

Mais contrairement aux identités des autres pays arabes, les Palestiniens n'ont pu établir de lieu où et à partir duquel exprimer leur identité propre. Passés du joug Ottoman à la colonisation britannique, puis soumis aux pressions coloniales sionistes dont le but principal consistait à prendre, "plus de terre et moins d'arabes," comme le dit le titre du livre de l'historien Nur Massalha.

Les Palestiniens ont pourtant construit une identité particulière qui se mêlait à d'autres niveaux d'identité, comme c'est le cas ailleurs : "Musulmane ou chrétienne, ottomane ou arabe, locale ou universelle, familiale ou tribale. Classés sous le thème général d'"Arabes" à l'époque britannique, les Palestiniens ont d'abord été victimes de la connotation que ce terme avait dans la vision coloniale classique péjorative comme nous l'avons vu dans les propos du Commandant Desserties.

Tandis que le mouvement sioniste met en avant le principe "un peuple sans terre revient à une terre sans peuple", la politique de transfert mise en avant à partir des années 30, aboutira à l'expulsion, fuite des trois quarts de la population en 1947. Au fil du temps, le sionisme a accentué la négation de la spécificité palestinienne pour empêcher son expression, et justifier le remplacement de cette population sur le terrain par une autre.

Tout l'enjeu est de mettre en place un déni qui soit impossible de relever

A partir de cette date, malgré la perte de toute identification autre que celle de "réfugié", et la dépossession de ce qui caractérisait la Palestine historique (terres, maisons, documents, passeports...), l'identité palestinienne prendra plusieurs formes. D'abord présents dans les couloirs des Nations Unies au titre de représentation pour d'autres pays arabes, ils feront des demandes régulières pour être entendus comme Palestiniens.

C'est ainsi que petit à petit ils imposent leur reconnaissance par l'Organisation des Nations unies. Or, reconnaître c'est à la fois identifier et distinguer :"Pour identifier il faut distinguer, et c'est en distinguant qu'on identifie, c'est à être distinguée et identifiée que la personne humiliée aspire."

La Nakba (catastrophe) a été une humiliation pour le peuple palestinien. Si le processus a été entamé bien avant mai 1948, ce n'est qu'une fois créé l'Etat d'Israël, et révélée la fin de la Palestine historique, que commence pour les Palestiniens le début de leur humiliation et la formulation de cette catastrophe. Dès lors s'engage une lutte menée par ce peuple, pour se faire "reconnaître et identifié" au sein du monde arabe, auquel il se rattache par une langue et une certaine histoire communes, mais dont il se distingue sur de nombreux points dans la région et sur la scène internationale.

L'enregistrement des réfugiés auprès de l'UNRWA a permis par exemple d'identifier tous ceux devenus réfugiés et d'isoler leur statut de celui des autres résidents des pays arabes, dans lesquels ils avaient trouvé refuge, camps de réfugiés dans les pays arabes, mais aussi camps de réfugiés en Cisjordanie et à Ghaza.

Les occupations de la Cisjordanie, d'abord par la Jordanie, puis à partir de 1967 par Israël, ont également renforcé le sentiment d'appartenance à une identité pour cette population sous occupation. A Ghaza il en a été de même.

Dans le reste du monde, une des luttes principales a été d'obtenir un passeport étranger qui permettrait de circuler librement et de revoir sa famille éparpillée sur différents territoires.

Enfin en Israël, plusieurs expressions désignent cette population : "Arabes d'Israël", "Israéliens arabes", "Palestiniens d'Israël". Longtemps accusés par les Israéliens d'être la "cinquième colonne", ils ont dû lutter également pour faire valoir leurs droits qui, jusqu'à ce jour, diffèrent de la majorité de la population. Désignés également comme non-Juifs, "les Arabes d'Israël hésitent entre une ''israélisation forcée'' et une ''palestinisation croissante''. La deuxième Intifada a cependant poussé cette partie de la population à montrer un soutien plus important aux Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, notamment face aux exactions de l'armée israélienne.

L'Intifadha pour défendre leurs terres

Cet ensemble de situations souligne, d'une part, à quel point les différentes identités arabes ne sont pas interchangeables, même si elles se nourrissent les unes des autres. D'autre part, comme nous l'avons évoqué précédemment, l'identité palestinienne s'est très tôt définie comme à la fois arabe et musulmane ou chrétienne, mais surtout comme spécifique. Le vécu des différentes composantes de cette population au cours des années suivant la Nakba n'a fait que confirmer cette identité : réfugié, occupé, de la diaspora, ils sont tous Palestiniens et racontent la même histoire.

Le déni et la dépossession demeure le problème politique. Comprendre ces deux éléments c'est comprendre dans quel cadre s'inscrit la question du "Droit au retour" et celle de la non-reconnaissance de la responsabilité des Israéliens dans la "catastrophe".

Ainsi, l'identité palestinienne est à la fois ineffaçable dans le sens où sa composante multiple et son déni visible sur plusieurs niveaux en ont empêché une formulation simple. Cette identité comporte en elle une richesse transmise par plusieurs générations dans des conditions uniques. Elle est aussi effroyable car l'origine de cette identité a pour toile de fond une situation de grande violence et que la négation voulue de cette identité, a obligé un grand nombre de cette population à la taire pour survivre, pendant de nombreuses années.

Aujourd'hui encore se déclarer palestinien amène des situations diverses : tantôt solidarité, tantôt haine, elle ne laisse guère indifférente. En cela, le vécu des Algériens et des Palestiniens a ceci de commun qu'ils ont eut à vivre les deux plus longues périodes de colonialisme, et pour les Palestiniens c'est toujours le cas. Lorsque j'ai lu *L'aube Ismaël*, j'ai tout de suite plongé dans l'univers symbolique de Mohammad Dib. Le choix du personnage, outre son aspect historique, est intéressant dans le nom : ismaa en arabe veut dire "entendre" et «isem» le nom. Ce dont les Palestiniens ont été privés c'est de l'écoute et du droit de se dire Palestiniens. Le déni dont ils ont été victimes jusque dans le fait de nommer les choses. Or, ne pas les nommer a permis aux Israéliens mais aussi aux Occidentaux de gommer momentanément leur histoire.

L'Aube Ismaël nous transporte dans cette quête identitaire, transcendée par l'aspect universel que lui donne Mohammad Dib. Au-delà de la question palestinienne, surgit la question de l'identité, du «je», face au «nous» de la ville-pays face au désert. Je ne sais pas si Mohamed Dib a lu le livre *La porte* de Ghassan Kanafani, mais ce dernier présente, à travers le mythe d'Iram et de la ville aux colonnes, cette même quête universelle. Au Moyen-Orient, cette symbolique berce les lieux depuis de nombreux millénaires. L'image de la ville paradisiaque dans le désert, de la vanité de cette ville, tombent quand l'humain est face à son histoire et à son avenir. Comment se projeter, à partir de quelle origine ? D'où l'importance de la transmission par la mère, image que l'on trouve dans les deux livres. La symbolique ultime de la *Porte est très forte* : pour avancer dans son projet, le héro reconnaît qu'il lui faut passer des "portes". Celle qui va permettre à l'autre de reconnaître l'histoire palestinienne en est une, mais au-delà, c'est celle de l'humanité.

Propos recueillis par Mohamed Ghobrini

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE MARRAKECH

Une manifestation phare pour le 7e art

Le Festival international du film de Marrakech (FIFM) se tiendra du 2 au 10 décembre prochain avec une présence en force du cinéma mexicain auquel un hommage sera rendu lors de cette 11e édition de cette manifestation culturelle annuelle, ont annoncé mardi les organisateurs.

Le réalisateur serbe Emir Kusturica et la comédienne américaine Sigourney Weaver présideront, respectivement, les jurys longs-métrages et courts-métrages lors de ce rendez-vous cinématographique annuel, indique la Fondation du FIFM dans un communiqué.

A la cérémonie de clôture du Festival, le 10 décembre prochain, le jury de la catégorie "longs-métrages" remettra quatre distinctions.

Il s'agit de l'Etoile d'Or (Grand Prix), le prix du jury, le prix de la meilleure actrice et le prix du meilleur acteur.

Pour la catégorie "courts-métrages", le jury ne décernera qu'un seul et unique Grand prix baptisé "Cinécoles", récompense qui sera exclusivement consacrée à la réalisation d'un second court-métrage, précise le communiqué.

L'édition 2010, présidée par l'acteur, réalisateur, producteur et metteur en scène de théâtre américain John Malkovich, avait drainé plus de 80.000 personnes pour assister aux films diffusés sur la place Jamaâ El-Fna, artère névralgique de la Médina de Marrakech, en présence d'environ 500 journalistes représentant la presse marocaine et internationale. L'Etoile d'or (Grand prix) avait été remporté par le film sud-coréen du jeune réalisateur Park Jungbum (34 ans) *"The journals of Musan"* (127 minutes) qui raconte l'histoire d'un immigré nord-coréen à Séoul (Corée du Sud), qui peine à trouver du travail et à créer des liens avec les personnes qu'il rencontre. Le FIFM est l'un des quatre rendez-vous annuels du cinéma au Maroc, avec le festival du court-métrage méditerranéen de Tanger, le festival du film méditerranéen de Tétouan et le festival du cinéma féminin de Salé.

APS

«LA POMME ET COUTEAU», DE AZIZ CHOUAKI, AU CCA

Pour que nul n'oublie le 17 Octobre 1961

Dans le cadre des événements prévus pour commémorer le cinquantenaire de cette page sombre de l'histoire contemporaine de la France, l'association Les Oranges de Nanterre, le collectif DAJA et des comédiens du théâtre des Quartiers d'Ivry, dirigé par Adel Hakim, ont décidé de travailler ensemble sur un projet de spectacle consacré à cette tragédie. Le projet a abouti à la création de la pièce théâtrale «La pomme et le couteau » qui a été projetée hier en soirée au Centre culturel algérien à Paris.

PAR KAHINA HAMMOUDI

La trame de cette pièce est bien entendu les événements du 17 Octobre 1961. Le FLN organise une manifestation pour protester contre la guerre d'Algérie et le couvre-feu imposé aux Algériens de France. Les habitants algériens du bidonville de Nanterre y participent massivement. Pour eux, c'est une manière de "relever la tête", de défendre leur dignité et d'alerter l'opinion publique française sur leur désespoir. *"Terrorisés. Nous vivons une existence terrorisée"*, dit un de ces ouvriers.

Et c'est encore par la terreur et le massacre que répondra la police dirigée par le préfet Maurice Papon. Plusieurs centaines de victimes, morts ou disparus, et des milliers de blessés.

Braquer les projecteurs sur cet événement, c'est éclairer une des pages les plus noires de l'histoire de France.

Le metteur en scène de la pièce, Adel Hakim, dira à ce propos de cette pièce : *«Relater ces faits qui se sont produits à Paris et en banlieue parisienne n'est pas une chose simple. Ce n'est pas simple car en une nuit se cristallise toute une partie de l'histoire de France impliquant des personnages liés à l'occupation nazie tout autant qu'à la colonisation. Ce qui nous intéresse ici, c'est, à travers un théâtre des idées, de retracer le processus qui conduit à un massacre. Ce processus remonte à 1830 lorsque la France colonise l'Algérie et s'y installe par la force.»*

En braquant les projecteurs sur la communauté algérienne du bidonville de Nanterre, les collaborateurs dans la réalisation de cette pièce se proposent de mettre en relief les raisons qui ont incité ces travailleurs immigrés à participer massivement à cette manifestation. Dans le reportage publié par France-Observateur le 9 novembre 1961, Marguerite Duras avait demandé à un ouvrier algérien de ce bidonville de lui résumer sa vie et celui-ci avait répondu : *«Terrorisés. Nous vivons une existence terrorisée.»* Pour les Algériens de Nanterre, participer à cette manifestation interdite par la police était une manière de *«relever la tête»,* de défendre leur dignité et d'alerter l'opinion publique française sur leur désespoir. Malgré la féroce répression policière, ce cri sera entendu. C'est grâce à la manifestation du 17 octobre 1961 que les Français découvrent l'existence des bidonvilles et l'existence de parias que mènent les immigrés.

Le silence est ordonné, l'oubli organisé. La date même du 17 octobre effacée des consciences et de l'histoire.

«Sachant que le gouvernement français actuel revendique 'les bienfaits de la colonisation', on comprendra que toute la vérité sur la nuit du 17 Octobre 1961 n'est pas prête à surgir à la lumière», dira avec force le metteur en scène.

En dehors de cette pièce, plusieurs autres initiatives sont prévues à Nanterre pour marquer cet événement, notamment l'inauguration du boulevard 17-Octobre 1961, ainsi qu'un colloque qui réunira des historiens, des témoins, des journalistes et des personnalités du monde associatif et politique.

K. H.

MOSQUÉE DE SIDI GHANEM À MILA

Une action d'urgence pour consolider les vestiges

Une opération "d'urgence" portant sur la consolidation des vestiges de la mosquée de Sidi Ghanem (Mila) sera lancée *"dans les prochains jours"*, en vue de sauver cet édifice d'intérêt historique, a-t-on appris auprès de l'Office national d'exploitation et de gestion des biens culturels. Cette opération a été décidée sur la base d'une expertise effectuée sur le site de ce monument, dont l'état nécessite une intervention "urgente", selon les conclusions des spécialistes.

Selon M. Amar Nouara, responsable de cet Office à Mila, les travaux effectués sans étude préalable durant les années 1990 avaient contribué à la dégradation de la façade nord du bâtiment qui a beaucoup souffert des infiltrations d'eaux de pluies.

La mosquée de Sidi Ghanem fut édifiée par le compagnon du Prophète, Abou el Mouhadjer Dinar en l'an 59 de l'hégire (679 après J.C.). Construite sur les ruines d'une église byzantine, elle est la plus ancienne mosquée en Algérie, selon des historiens. Cette opération d'urgence d'un coût évalué à 8 millions de dinars sera suivie par de grands travaux de restauration, conformément aux recommandations d'un colloque sur les vestiges historiques organisé récemment dans la wilaya de Mila, a-t-on également affirmé.

L'action prévue dans l'immédiat consistera à consolider la façade nord de la mosquée et à stopper les infiltrations d'eau, selon la même source.

APS

FOOTBALL- CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 1

Un derby algérois à grand enjeu

La cinquième journée du championnat de Ligue 1, prévue ce soir, sera marquée par le derby algérois entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, un match à grand enjeu pour les deux équipes qui partagent le même objectif, soit la place de leader.

PAR MOURAD SALHI

Ainsi, le CRB qui s'est installé dans le fauteuil de leader lors de la précédente journée grâce à sa large victoire face au MC Oran, sur le score de 4 buts à zéro, tentera ce soir de préserver son acquis face à son poursuivant immédiat, l'USM Alger qui, lui, a cédé cette place de leader après sa défaite à El Eulma, face au Mouloudia local sur le score de 2 buts à zéro. Le match qu'abritera le stade 5-Juillet s'annonce palpitant entre deux formations qui vont certainement jeter toutes leurs forces pour remporter les trois points de ce match qui drainera, sans aucun doute, une grande foule.

L'USM Harrach, qui se trouve à la 2e place avec 9 points, soit à un seul point seulement du leader, effectuera un déplacement périlleux à Constantine pour se mesurer au CS Constantine. A domicile, les constantinois tenteront de mettre à profit l'avantage de terrain et du public pour remporter leur deuxième victoire après celle face au MC Alger. Mais la chose ne s'annonce pas aussi facile pour cette équipe locale devant les Harrachis qui voyagent bien, en attestent les deux succès s face au MC Oran et au MC Saïda. Après avoir purgé une sanction de huis clos, le nouveau promu, le CSC, retrouve son public inconditionnel. Un atout qui lui permettra certainement de réaliser un bon résultat aujourd'hui dans son antre. A Béjaïa, la JSMB qui occupe actuellement la 4e place avec 7 points, recevra le MC Alger avec la ferme intention de remporter la totalité de points pour rester toujours en contact avec le haut du tableau. La JSMB qui reste intraitable à domicile, tentera aujourd'hui de continuer dans cette optique. L'équipe locale qui reste sur une amère défaite, face au champion sortant, en l'occurrence l'ASO Chlef, tentera de faire oublier cette erreur en se relançant dans la compétition. De son côté le MC Alger, qui débute cette deuxième année du professionnalisme difficilement, sera mis à rude épreuve surtout avec l'absence de quelques éléments importants à l'image de Attafan, Zrdame et Cherfa. Pour le match d'aujourd'hui, la barre technique sera confiée au duo Abdelhak Meguelati-Rachid Malek, désigné après la démission d'Abdelhak Benchikha. Dans la capitale des Hauts-Plateaux, l'ES Sétif accueillira l'ASO Chlef dans un beau duel. L'Entente qui réalise un début de saison difficile, n'a plus le droit à l'erreur. Les poulains d'Alain Geiger sont appelés à sortir le grand jeu face au champion sortant, s'ils veulent vraiment continuer la saison tranquillement loin de toute pression. Si la bande à Alain Geiger tentera de réaliser un succès salutaire, celle de Noureddine Saadi essayera de préserver son invincibilité entamée depuis la 2e journée.

La JS Kabylie, qui occupe la 11e place avec 4 points seulement, accueillira l'AS khroub. La JS Kabylie qui ne gagne plus ces derniers temps, n'aura d'autre choix que de faire preuve d'une certaine efficacité devant les bois pour chasser définitivement le doute. La formation du Djurdjura version Meziane Ighil doit gagner cette rencontre pour reprendre confiance. Le NA Hussein Dey et le MC Oran qui partagent la dernière place au classement général avec 2 points seulement, tenteront aujourd'hui de remporter leur première victoire de la saison face respectivement au WA Tlemcen et au CA Batna.

Enfin, le Mouloudia de Saïda, qui reste sur une défaite à El Khroub, aura une belle occasion à domicile de se racheter en recevant le MC El Eulma, auteur d'un exploit lors de la précédente journée face à l'USM Alger.

M. S.

Programme des rencontres

Alger 20-Août-1955 :
NA Hussien Dey- CA Batna
Béjaïa :
JSM Béjaïa - MC Alger
Oran :
MC Oran - WA Tlemcen (16h)
Alger 5-Juillet-1962 :
USM Alger - CR Belouizdad
Tizi-Ouzou :
JS Kabylie - AS Khroub
Saïda :
MC Saïda - MCE Eulma (16h)
Constantine :
CS Constantine - USM Harrach (16h)
Sétif :
ES Sétif- ASO Chlef

ELIMINATOIRES JO-2012

L'EN olympique démarre son stage aujourd'hui à Alger

La sélection algérienne olympique de football, effectuera un stage de préparation du 15 au 19 octobre prochain au Centre national technique de la Fédération algérienne à Sidi Moussa (Alger), en vue du tournoi qualificatif pour les Jeux olympiques de Londres 2012, a annoncé jeudi la FAF sur son site officiel.

Les capés d'Azzedine Ait Djoudi qui se préparent à ce tournoi qui aura lieu du 26 novembre au 10 décembre 2011, ont effectué plusieurs stages en Algérie, ponctués par des matches amicaux.

Pour peaufiner sa préparation, l'équipe nationale prendra part au tournoi de l'UNAF des sélections olympiques, prévu au Maroc du 1er au 12 novembre. Au tournoi qualificatif des JO de Londres 2012, l'Algérie évoluera dans le groupe B aux cotés du Nigeria, du Maroc et du Sénégal.

La sélection olympique entamera le tournoi face à son homologue sénégalaise le 27 novembre prochain. Les Verts joueront ensuite face à l'équipe marocaine le 30 novembre, avant de boucler le tournoi contre le Nigeria le 3 décembre. Les trois premières équipes de la compétition seront qualifiées pour le tournoi olympique "Londres 2012".

L'équipe classée quatrième disputera un match de barrage le 26 avril, à Londres, contre une équipe de la zone Asie. L'Afrique du Sud, le Maroc, la Côte d'Ivoire et le Nigeria, vont se porter candidats à l'organisation du tournoi final qualificatif aux JO-2012, après le désistement de l'Egypte.

La Fédération égyptienne avait saisi dimanche la CAF pour l'informer de sa décision de se désister de l'organisation de ce tournoi, "*en raison de la situation sécuritaire qui prévaut au pays, en plus de la tenue des élections législatives à une date coïncidant avec celle du déroulement du tournoi*", rappelle-t-on.

SÉLECTION ALGÉRIENNE

Djamel Abdoun impatient de retrouver les Verts

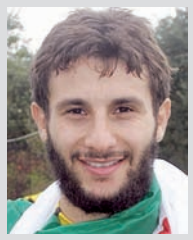

L'ex-international algérien, Djamel Abdoun, espère faire un retour rapide au sein de la sélection algérienne de football, selon les propos qu'il a tenus à la presse grecque. "*Je suis impatient de retrouver la sélection algérienne. J'estime que la forme que j'affiche depuis le début de cet exercice, plaide largement en ma faveur*", a déclaré le nouveau joueur du champion de Grèce, L'Olympiakos. "*Je mise énormément sur les deux prochains matches amicaux de l'équipe algérienne contre la Tunisie et le Cameroun (les 12 et 15 novembre), pour faire mon retour chez les Verts*", a t-il poursuivi. Ecarté du "Club Algérie" depuis le match face à la R. Centrafricaine, à Bangui (défaite 2-0), pour le compte de la 2e journée des éliminatoires de la CAN 2012, Abdoun essaye de taper dans l'œil du nouveau sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, grâce à ses prestations avec l'Olympiakos.

Le technicien bosnien a déclaré, récemment, qu'il suivait de très près les performances de l'ex-joueur nantais, et qu'il n'écartait pas l'idée de le convoquer lors des prochaines sorties.

Mehdi Abeid hésite entre l'Algérie et la France

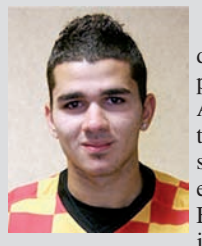

Le néo-international de la sélection olympique algérienne, Mehdi Abeid, ne compte pas trancher "de sitôt" sur la sélection première, entre l'Algérie et la France, pour laquelle il jouera à l'avenir, selon les déclarations qu'il a faites au site officiel de son club, Newcastle (Div. 1 anglaise de football). "*Tout s'est bien passé lors de mon premier stage avec la sélection olympique algérienne, il y a quelques jours. Tout le monde a été très correct avec moi en me facilitant mon intégration.*

Seulement, je ne saurais encore quoi décider si j'aurais un jour à faire le choix entre l'Algérie et la France", a déclaré le jeune milieu formé à Lens (France). "*Je n'ai pas encore l'âge requis pour faire un choix définitif (21ans), puisque je n'ai que 19 ans. J'ai tout le temps donc devant moi pour en décider*", a t-il ajouté. Abeid avait honoré sa première sélection avec les Verts "olympiques" lors de son précédent stage à Alger, au cours duquel il a pris part au dernier match amical du regroupement contre l'USM Alger.

L'entraîneur de la sélection algérienne, Azzedine Ait Djoudi, a fait appel à Abeid, dans l'optique de renforcer les "Fennecs" lors de la coupe d'Afrique des moins de 23 ans, qualificative pour les Jeux Olympiques de Londres 2012. "*J'aimerais bien disputer la prochaine Coupe d'Afrique des U23, d'autant que l'enjeu est important, à savoir la qualification aux JO 2012, mais le dernier mot revient à la direction de mon club, car je ne sais pas si elle va accepter de me libérer durant toute la durée de l'épreuve ou non*", a expliqué Abeid.

Ayant rejoint la formation de Newcastle l'été dernier, en provenance de Lens, le franco-algérien espère s'imposer très vite au sein de l'équipe première, où il ne compte qu'une seule apparition officielle, puisqu'il est souvent utilisé au sein de l'équipe réserve. "*Cela ne me gêne nullement, car ce qui m'importe le plus est de progresser. Je sais d'ailleurs, qu'il n'est pas facile de s'imposer au sein de l'équipe première aussi rapidement*", a-t-il précisé. La première convocation du joueur avec la sélection olympique algérienne, semble l'avoir galvanisé. En témoigne le doublé qu'il a inscrit mercredi avec l'équipe réserve de Newcastle lors d'un match amical.

AMNÉSIE

Quand le passé disparaît

L'amnésie se définit comme la perte totale ou partielle de la mémoire. Quelles sont les principales causes pouvant causer une amnésie ? Quelles sont les différents types d'amnésie ? Y a-t-il un traitement et quel est-il ? Nous tenterons de répondre à ces questions primordiales pour tenter d'éclairer un tant soit peu nos lecteurs...

L'amnésie peut être liée à différentes maladies ou à des accidents. Différents systèmes de mémoire peuvent alors être atteints. Le traitement dépend de la cause de l'amnésie.

Les causes

L'amnésie désigne la perte de mémoire. *"Elle survient dans des pathologies très diverses dès lors qu'il y a une altération du fonctionnement des structures cérébrales qui sous-tendent la mémoire"*, indique le docteur Catherine Thomas-Antérion, neurologue. Ainsi, l'amnésie peut être liée à des maladies dégénératives, comme la maladie d'Alzheimer, qui combine atrophie cérébrale et perte de neurones, à des maladies infectieuses ou comme l'encéphalite herpétique (inflammation puis mort neuronale dans les régions temporales importantes pour la mémoire). L'amnésie peut également survenir après un traumatisme crânien. *"Dans ce cas, soit elle est due à des lésions vasculaires directes par hématome soit à des microlésions d'ébranlement de la substance blanche dans les lobes frontaux, zones fondamentales pour récupérer les informations stockées",* précise le docteur Thomas-Antérion.

Autre cause possible d'amnésie : un ictus amnésique. *"C'est une suspension transitoire de l'enregistrement en mémoire, qui dure entre 6 h et 24 h et qui récupère toujours",* explique la neurologue. *"Il s'agit d'une panne électrique dans la circuiterie de mémoire, dont la cause est mal connue"*, ajoute-t-elle. L'amnésie peut également être liée à une crise d'épilepsie. Elle peut être iatrogène, c'est-à-dire liée à la prise de médicaments, notamment les anticholinergiques, qui ont comme effet secondaire le ralentissement d'enregistrement et les troubles de consolidation, en particulier chez les sujets déjà vulnérables ou âgés.

Enfin, les troubles psychiques peuvent eux aussi être à l'origine d'une amnésie. "Il s'agit dans ce cas de troubles de mémoire par restriction des ressources attentionnelles qui sont occupées à autre chose, or

pour que la mémoire fonctionne bien, il faut de bonnes ressources d'attention" indique le docteur Thomas-Antérion. *"Les ressources d'attention peuvent être troublées car encombrées par des idées fixes, des ruminations (dépression, TOC…), des interférences…",* précise le docteur Thomas-Antérion.

Les différents formes d'amnésie

"Dans les cas d'amnésie, il y a plus ou moins atteinte de l'un ou l'autre des différents systèmes de mémoire", indique le docteur Thomas-Antérion. Il y a ainsi différentes formes d'amnésie. *"Les troubles de mémoire en neurologie sont le plus souvent de deux types : antérogrades, c'est-à-dire avec une difficulté à se saisir de nouvelles informations et rétrogrades, où là, la difficulté est de récupérer de l'information, des souvenirs",* explique la neurologue. La mémoire procédurale, celle qui nous sert à faire du vélo, se servir d'un couteau, etc. est plus rarement l'objet de troubles.

"L'amnésie est plus ou moins rétrograde ou antérograde selon la maladie et la localisation", précise-t-elle. Le système de mémoire le plus vulnérable est la mémoire épisodique. C'est le type de mémoire qui permet de se rappeler les informations avec le contexte de survenue : contexte spatio-temporel et émotionnel (souvenir précis, détaillé du où, quand, comment je me sentais…). *"Ce sont les souvenirs les plus fragiles",* indique le Thomas-Antérion. Enfin, certains types de mémoire sont plus rarement atteints : c'est le cas de la mémoire sémantique. Dans ce cas, ce sont les savoirs qui sont oubliés.

Les traitements de l'amnésie

"Le traitement de l'amnésie dépend de la cause", explique le docteur Catherine Thomas-Antérion. *"Si elle est d'origine iatrogène, on supprime le médicament",* indique-t-elle. Si l'amnésie provient d'une pathologie psychique, on traite celle-ci. *"C'est très important de soigner ces maladies, il ne faut surtout pas croire qu'un traitement antidépresseur va gêner la mémoire, bien au contraire s'il est efficace sur la dépression qui, elle, la perturbe !",* insiste la neurologue. Si l'amnésie est causée par des maladies curables, comme l'épilepsie ou les troubles d'apnées du sommeil, on les traite, ce qui permet de faire disparaître ou d'améliorer les troubles de mémoire.

Règles d'hygiène pour votre mémoire

- Il n'y a pas de médicaments qui améliorent la mémoire d'un sujet qui veut juste booster sa mémoire, en revanche, s'assurer d'avoir assez de sommeil, cela est très important pour la consolidation de la mémoire.
- Avoir le plus possible de stimulation, d'occupation, de centres d'intérêt est primordial pourentretenir la mémoire…
- Apprendre à gérer les stress de la vie qui perturbent les ressources d'attention
- Pour les personnes âgées, le risque vasculaire est important, il faut donc contrôler les facteurs de risque vasculaire : tension, cholestérol, et faire de l'exercice physique.

DÉTERMINER L'ÉSPÉRANCE DE VIE

Une simple prise de sang...

On n'arrête pas le progrès et une des dernières trouvailles rendue publiques est le fait qu'une simple prise de sang pourrait nous dire jusqu'à quand nous allons vivre ? C'est du moins ce que le journaliste du *Guardian Giles Tremlett* essaye de savoir après que de nombreux journaux aient annoncé qu'un laboratoire espagnol de recherche en biologie a mis au point un test sanguin prédisant notre durée de vie restante.

Le test repose sur l'idée que le processus de vieillissement est en partie déterminé par la taille des télomères, ces capsules protectrices qu'on retrouve à l'extrémité des chromosomes. Normalement plus nous vieillissons, et plus les télomères rétrécissent, les habitudes de vie et le stress jouant un rôle important dans cette phase de dégénérescence. Selon le *Guardian*, observer les télomères peut ainsi permettre de savoir si une personne est «biologiquement» plus jeune ou plus vieille que des gens du même âge.

Pour Maria Blasco, biologiste à la tête du centre de recherche espagnol contre le cancer et spécialiste des télomères, le paramètre déterminant est le nombre de télomères courts, qui ne sont pas seulement un reflet du vieillissement, mais qui le causent :

«Les petits télomères sont à l'origine des maladies car quand ils sont en dessous d'une certaine taille, ils sont nocifs pour les cellules. Les cellules souches de nos tissus ne se régénèrent pas, et les tissus vieillissent.»

Peut-être à cause du slogan un peu ambigu du site Life Lenght, un journaliste du Independent a encouragé les lecteurs à en savoir plus sur ce qu'il a appelé *«le test à 400 pounds qui vous dit jusqu'à quand vous allez vivre»*. L'auteur de l'article du Guardian explique que sur le Net cette prise de sang un peu particulière a créé le buzz, et que les demandes de test de plus en plus nombreuses ont pris par surprise le laboratoire espagnol dirigé par Maria Blasco.

OLYMPIQUE MARSEILLE

Tous à la relance

Les performances de l'OM mettent en cause le niveau de quelques joueurs marseillais. Est-ce uniquement un problème de confiance ? Deschamps s'inquiète des performances de ses Marseillais depuis le début de la saison.

La situation de lanterne rouge a plombé l'ambiance marseillaise. D'abords sidérés, les responsables de l'OM cherchent aujourd'hui désespérément les solutions. L'aspect tactique ? Le mental ? Les analyses font état de déficiences à de nombreux étages, plaçant Deschamps dans le viseur mais pas seulement. Vincent Labrune se retrouve aussi en première ligne, maître des décisions et des orientations globales de l'OM. Il a décrété la mobilisation générale derrière le secteur sportif ce lundi lors d'un séminaire des cadres du club. Mais ce sont bien les joueurs qui détiennent la clé du redressement. Pourtant, bon nombre d'entre eux n'évoluent pas à leur meilleur niveau. Et quand la moitié de l'équipe doute...

Diarra dans l'œil du cyclone

En tête de liste des flops de l'été : celui qui aurait dû se poser comme l'un des leaders de cette équipe, Alou Diarra. Le milieu international était attendu à Marseille depuis plus d'un an puisque Deschamps en avait fait sa priorité lors de l'été 2010. Mais depuis le mois d'août 2011 et son arrivée, l'ancien Bordelais multiplie les prestations en demi-teinte, dans la même veine que sa dernière saison à Bordeaux. «Je pense qu'on me juge uniquement sur le classement de l'OM», a-t-il regretté. On est quand même en droit d'attendre plus au niveau de son rayonnement que ce qu'il a montré jusque-là. Mais sa discrétion n'est pas seule en cause.

Azpilicueta, Morel, Traoré et surtout Fanni ne présentent pas de garanties

Le niveau des latéraux interpelle aussi. On peut comprendre les sautes de forme d'Azpilicueta, qui revient après plus de plus de huit mois d'inactivité. Mais les lacunes de Morel, qui a eu du mal à se situer à ce poste, ont également sauté aux yeux. Il semble plus performant comme milieu gauche mais son attelage dans le couloir avec Traoré (lui aussi de retour après une grave blessure) manque pour l'instant de fiabilité. Que dire enfin de Rod Fanni ? C'est le type même du joueur en proie au doute. Auteur d'une moitié de saison convaincante l'année dernière, il a été déstabilisé par sa sortie prématurée après le match contre Sochaux. Replacé depuis en défense centrale par les circonstances, il multiplie les erreurs surprenantes à son niveau. André Ayew, enfin, a un peu de mal à entrer dans sa saison. Où placer ensuite Mandanda et Lucho ? Ils ne sont plus décisifs sans qu'on sache si c'est une question d'équilibre, avec des changements incessants autour d'eux, ou s'il s'agit de performances individuelles pures...

REAL MADRID

Le choix Coentrão déjà contesté ?

Recruté cet été par le Real Madrid pour 30 M , Fabio Coentrão fait déjà débat chez les observateurs.

«Nous n'avons pas recruté Fabio Coentrão pour le poste de latéral gauche. Nous avons déjà le meilleur du monde à ce poste-là». Il y a quelques jours, au cours d'une longue interview accordée à un média portugais. José Mourinho révélait qu'il avait donc dépensé 30 M cet été pour faire évoluer son compatriote dans une position différente de celle qui l'a révélé aux yeux du monde entier à Benfica et en sélection du Portugal. Alors, certes, le talent et la polyvalence du gaucher offrent plusieurs options à son coach, mais posent plusieurs questions.

Depuis le début de la saison, le natif de Vila do Conde est un titulaire indiscutable, le plus souvent dans l'entrejeu merengue aux côtés de Xabi Alonso. S'il ne réalise pas des prestations catastrophiques, le Portugais n'est pas non plus transcendant, affichant parfois des difficultés à se placer et à conclure les actions. Du coup, les observateurs s'interrogent : pourquoi lui plutôt qu'un autre ? El Mundo va même jusqu'à dire qu'il est étrangement « passé devant des footballeurs bien meilleurs dans cette zone du terrain, comme Granero ».

Coentrão blessé (déchirure du mollet gauche), El Pirata trépigne d'ailleurs d'impatience de prendre sa place ce mercredi soir sur la pelouse du Racing Santander (5e journée de Liga). Lassana Diarra également. Si l'un de ces deux éléments brille, Fabio Coentrão se transformera en problème pour The Special One. Où le faire jouer ? Qui sacrifier ? La polyvalence du Lusitanien pourrait donc finalement se transformer en défaut, faisant de lui un joker de luxe. Seulement à 30 M , ça fait cher le remplaçant... José Mourinho saura-t-il résoudre cette équation ? Réponse dans les prochaines semaines.

LES GLAZER SERAIENT EN DISCUSSION AVEC LA FAMILLE ROYALE DU QATAR

Manchester united en passe d'être racheté par le Qatar ?

Après le *Daily Mirror* vendredi, c'est au tour de *Canal Plus* d'évoquer la piste qatarie pour le rachat de Manchester United.. Et si Manchester United passait sous pavillon qatari ? L'hypothèse a pour la première fois été évoquée par le *Daily Mirror* vendredi dernier, qui parlait d'une prise de contact récente entre l'émir du Qatar et la famille Glazer, actuellement propriétaire des Red Devils. Selon *Canal Plus*, le dossier s'est accéléré ces dernières heures. L'émir du Qatar se trouverait actuellement à Londres pour discuter en personne d'un rachat total ou partiel du club mancunien. Montant de l'opération selon la chaîne cryptée : 2 milliards d'euros. *Le Daily Mirror* avait lui parlé d'1,7 milliards d'euros. Malcolm Glazer, le propriétaire américain, n'a jamais été accepté par Old Trafford et ne serait pas contre une vente. Avec les investisseurs qataris, il a trouvé des interlocuteurs de choix. Après Malaga et le PSG notamment, la famille royale du Qatar pourrait prendre en main l'un des meilleurs clubs du monde, tant sur le plan sportif que financier. Contrairement au club parisien ou à Malaga, pas besoin ici de construire un projet à long terme, tout est déjà en place. Ce qui explique la somme folle que les Qataris seraient prêts à dépenser. Alors Manchester United bientôt l'un des cousins du PSG ?

FOOTBALL FRANÇAIS

Ces anciens grands espoirs partis se brûler les ailes à l'étranger

Si Jéremy Aliadière flambe en L1 à 27 ans à Lorient, tout n'a pas été simple pour l'attaquant français qui a connu une longue traversée du désert. Comme lui, ils sont nombreux à quitter trop tôt la France, alléchés par la perspective de rejoindre un club étranger aux conditions financières avantageuses. Voici quelques exemples de joueurs portés disparus ou qui voient leur carrière battre sérieusement de l'aile. La France est toujours considérée comme l'un des meilleurs formateurs d'Europe. Si la formation made in France est aujourd'hui moins pillée de ses talents que par le passé, ils sont encore nombreux à s'exiler à l'étranger, principalement en Angleterre, toujours friande de jeunes talents tricolores. Mais si les exemples de Nicolas Anelka, de Charles N'Zogbia, d'Adel Taarrabt, de Gaël Clichy, sont là pour inciter les jeunes pépites tricolores à quitter leur pays natal, combien ont échoué ? Le cas Jeremy Aliadière est bien évidemment l'un des plus marquants. Parti de l'INF Clairefontaine pour Arsenal alors qu'il n'avait que 16 ans, l'ancien international junior va connaitre une carrière chaotique. À 27 ans, et après plusieurs mois de chômage, il retrouve une seconde jeunesse à Lorient qui lui a offert une dernière chance et qu'il a su saisir. Une opportunité que n'a pas eueVincent Péricard. Alors qu'il fait ses premières apparitions avec Saint-Étienne, la Juventus le repère et l'engage alors qu'il n'a que 18 ans. Un choix terrible dont il ne se remettra jamais. Après plusieurs expériences compliquées en troisième division anglaise, l'ancien Stéphanois cherche aujourd'hui un club. Autant dire qu'à 29 ans, sa carrière est bien mal embarquée. Autre attaquant à la dérive, un certain Stéphane Biakolo. Son nom ne vous dit peut-être rien, mais ce dernier a vécu un vrai rêve en s'engageant à 18 ans à l'Inter Milan. Le début de la fin pour ce Franco-Camerounais formé à Montpellier. S'en suivra un long chemin de croix dans divers clubs de L2 et de National (Niort, Le Havre, Angers, Laval) et un mois de prison ferme pour récidive de conduite sans permis. À 29 ans, il est désormais amateur et évolue en CFA du côté de Martigues. Qu'il est loin le temps où il côtoyait Christian Vieri, Laurent Blanc ou encore Alvaro Recoba à l'Inter Milan. Les cas de Mourad Meghni, de Carl Medjani et de Grégory Vignal sont moins extrêmes que ceux cités plus haut, mais laissent une incroyable amertume chez ces derniers qui avaient pourtant tout pour réaliser une grande carrière. Le premier a quitté Cannes pour Bologne à 16 ans. Considéré trop jeune comme le nouveau Zidane, il va porter cette lourde pression sur ses épaules. Malgré un prêt à Sochaux et quelques apparitions prometteuses avec la Lazio Rome, le mal était fait et le milieu algérien ne parviendra jamais à devenir un joueur de classe internationale, lui qui disposait sans doute de l'un des bagages techniques les plus impressionnants de sa génération. Pour Carl Medjani et Grégory Vignal, tous deux recrutés très jeune à Liverpool du temps de Gérard Houllier, leur jeune carrière va mettre un temps fou à se lancer. Prêtés à de nombreuses reprises, ces deux anciens espoirs du football français vont connaitre plus de bas que de hauts et sont aujourd'hui bien loin de la carrière dont ils rêvaient. Si le franco-algérien Carl Medjani (26 ans) a retrouvé la Ligue 1 cet été suite à la montée d'Ajaccio parmi l'élite, la galère continue pour Grégory Vignal (30 ans), sans club depuis son départ d'Atromitos en décembre 2010.

On le voit, la fuite des jeunes talents vers l'étranger n'est pas toujours synonyme de succès et la galère est plus souvent au rendez-vous que le succès. A coup sûr, s'ils devaient choisir, nul doute qu'ils choisiraient une voie plus classique. Mais avec des si…

Cuisine

Poulet a la menthe

et coriandre

Ingrédients :
Morceaux de poulet
1 morceau de gingembre râpé
1 c. à café de fenugrec moulu
2 gousses d'ail
3 c. à soupe de coriandre hachée
3 c. à soupe de menthe hachée
4 c. à soupe de vinaigre
1 pincée de cardamome moulue
1 pincée de clous de girofle en poudre
Curcuma, safran
Sel

Préparation :
Pratiquer dans la chair de poulet quelques entailles parallèles.
Mettre dans un mixeur la coriandre, la menthe, l'ail, le gingembre, le fenugrec, le vinaigre, les épices, le sel et mixer le tout. Badigeonner les morceaux de poulet avec ce mélange et laisser mariner pendant 2 heures. Disposer les morceaux de poulet dans un plat allant au four.
Mettre le plat au four environ 45 min à 180°C.
Servir aussitôt.

Gâteau au miel

et aux épices

Ingrédients :
2 pots de yaourt nature
1 paquet de sucre vanillé
80 g de sucre blanc
100 g de cassonade
2 œufs
250 g de farine
80 g de beurre
1 paquet de levure chimique
1 bouchon de fleur d'oranger
1 pincées de quatre épices
Cannelle et gingembre.

Préparation :
Mélanger les yaourts avec les sucres et les œufs. Bien homogénéiser le tout puis ajouter la farine tamisée. Faire fondre le beurre et le rajouter à l'appareil. Compléter par les épices, la levure et en dernier la fleur d'oranger. Bien mélanger le tout. Beurrer et fariner un moule à cake et y verser la pâte. Enfourner à 190°C pendant 30 à 35 min. Surveiller la cuisson et piquer à l'aide d'un couteau, si la lame ressort lisse c'est qu'il est cuit.

VIVRE EN FORME

Beauté anti-âge

Le fait d'abuser du soleil, d'être stressée, subir la pollution, avoir une alimentation déséquilibrée fait que notre corps s'abîme, se rouille sous l'effet des oxydants qui résultent de tous ces méfaits. Alors que faire?

Bien manger

Manger nous apporte le bien-être et le bonheur immédiat en plus d'une bonne santé dans un corps mince et jeune.

- Alimentation équilibrée avec des fruits et des légumes frais.
- Légumes cuits à la vapeur afin de garder les nutriments, les vitamines et les saveurs.
- Bien répartir les protéines : viande, poisson, œufs, laitages.
- Ne pas oublier les féculents qui sont indispensables : céréales complètes, pommes de terre, légumes secs.
- Pas de mauvais gras.
- Que du sucre naturel.

L'activité physique :

L'activité physique permet d'oxygéner notre organisme, ce qui augmente notre capacité pulmonaire, améliore notre endurance, renforce nos muscles ainsi que notre muscle cardiaque, abaisse le cholestérol sanguin. Stimule la fabrication de notre hormone de croissance qui aide à se maintenir en forme et jeune.

Un bon sommeil :

Bien dormir la nuit nous permet, de se réveiller de bonne humeur, pleine d'énergie avec une bonne mémoire ainsi qu'une bonne concentration.

- Dormir tôt pour se réveiller tôt notre journée n'en sera que plus belle !
- Dès les premiers signes de fatigue le soir, allez vous coucher.

Bouger pour retrouver un moral au beau fixe

Occupez-vous de vous en vous bichonnant, vous gâtant en vous faisant belle.

Réglez vos soucis avec discernement, patience et honnêteté, ça finira par payer !

Vivre parmi les autres et avec les autres procure de la joie et de belles amitiés.

Soigner sa peau :

Aucune crème ne nous redonnera notre jeunesse, par contre un usage régulier nous permettra de la garder en pleine forme le plus longtemps possible.

- Bien nettoyer et démaquiller tous les jours votre peau.
- Bien protéger, nourrir, hydrater chaque jour votre peau.
- Ecran total sur le visage tous les jours de l'année.

N'oubliez pas que la beauté est un tout, elle est le résultat de ce que l'on mange, ce que l'on fait et ce que l'on pense.

GARDE-ROBE

Ranger les vêtements d'été

L'été terminé, vous aurez à ranger pour de nombreux mois la garde-robe légère et certains accessoires que vous serez heureuse de retrouver en parfait état.

Robes légères en coton :
Elles seront (ainsi que les chemisiers) lavées, mais vous ne les repasserez pas. Roulez-les simplement dans un linge propre.

Robes de foulard ou de soie :
Vous les porterez chez le teinturier et les placerez ensuite sur des cintres dans des housses en plastique.

Les pantalons :
Nettoyés eux aussi, ils seront pliés et placés dans des housses et des boîtes de carton.

Maillots de bain, serviettes de plage :
Rincez-les soigneusement et à fond à l'eau douce pour bien éliminer le sable et surtout le sel.
Mettez un produit adoucissant dans le dernier rinçage des serviettes. Pliez et rangez.

Chaussures :
En cuir : nettoyez-les ; cirez-les ; puis placez-les sur des embauchoirs ou, à défaut, bourrez-les de papier journal froissé.
En toile : ôtez les tâches à l'alcool à 90°. Nettoyez à l'eau légèrement savonneuse après avoir placé les chaussures sur un embauchoir, laissez les sécher. Rangez sans embauchoirs enveloppés dans des sachets en plastique.
En caoutchouc : lavez vos chaussures de caoutchouc à l'eau savonneuse, séchez-les bien. Talquez l'intérieur et l'extérieur puis enveloppez-les dans du papier.
Sacs de paille blanche :
Lavez avec une éponge imbibée d'eau citronnée et rangez dans un sac de plastique à l'abri de la lumière.

Trucs et astuces

Un lit qui sent bon

Pour obtenir un lit qui dégage une odeur de fraîcheur plus longtemps, placez des feuilles d'assouplissant pour vêtements dans les taies d'oreiller et sous les draps.

Chasser l'odeur de renfermé

Vaporisez du vinaigre blanc pur sur la moquette ou les tapis. Puis fermez les fenêtre au moins une heure avant d'aérer.

Mauvaises odeurs du linge...

En attendant de les laver, vous pouvez éliminer les relents en saupoudrant généreusement votre linge de bicarbonate de soude.

Odeurs de renfermé ou de moisi des armoires

Videz le meuble et frottez l'intérieur avec un chiffon imbibé d'eau

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AIT ALI

Soleil calme, hiver rigoureux dans l'hémisphère Nord

Malgré le réchauffement climatique, les hivers restent particulièrement rigoureux, les chercheurs peinent à l'expliquer.

Dans un monde en plein réchauffement, nos hivers semblent avoir de beaux restes. Alors qu'au niveau mondial l'année 2010 a été la plus chaude jamais observée depuis la fin du XIXème siècle, son mois de décembre n'a été que le 34e le plus chaud sur les terres émergées de l'hémisphère Nord, selon le *National Climatic Data Center* américain. L'hiver 2009 n'a guère été mieux loti. Pointant au 6e rang des années les plus chaudes, cette année a vu son mois de décembre - là encore sur les continents de l'hémisphère Nord - être le plus froid enregistré depuis quarante-cinq ans !

Le hasard est-il seul à la barre ? Y a-t-il une loi cachée derrière cette succession de deux hivers très froids dans l'hémisphère Nord ?

En 2010, Mike Lockwood (université de Reading, Royaume-Uni) avait publié, dans la revue *Environmental Research Letters*, une étude reposant sur trois siècles et demi d'archives climatiques associant les hivers froids sur la Grande-Bretagne et l'Europe continentale avec les phases de faible activité du Soleil, dont le cycle est d'environ onze ans. Or, précisément, en 2009 et 2010, le Soleil venait de toucher son minimum. Il était même plongé dans un coma profond, avec une activité d'une faiblesse jamais observée auparavant...

Cependant, le lien statistique avancé par M. Lockwood ne reposait sur aucun mécanisme physique connu : il n'avait guère convaincu ses pairs. Mais voilà que Sarah Ineson (*Met Office Hadley Centre, Royaume-Uni*) et plusieurs chercheurs d'universités britanniques publient, le 9 octobre, dans *Nature Geoscience*, une explication à ce phénomène. D'abord, ils ont utilisé les observations du satellite Sorce (Solar Radiation and Climate Experiment), selon lesquelles, en 2007, à l'entrée dans le dernier minimum solaire, l'intensité de certaines longueurs d'onde de l'ultraviolet (UV) a chuté de 4 à 6 fois plus qu'estimé jusqu'ici.

Or ces UV interagissent avec l'ozone présent en haute altitude et ont donc une influence importante sur la stratosphère. Puis, en conséquence, sur le reste de la machine climatique. La simulation menée par les chercheurs suggère que cette petite fluctuation d'UV influence la circulation atmosphérique hivernale au-dessus de l'Atlantique, favorisant l'arrivée d'air polaire sur l'Europe et les Etats-Unis.

Ces travaux, commente dans la revue Katja Matthes, chercheur au Helmholtz Centre de Potsdam (Allemagne), "*indiquent que l'effet du cycle solaire de onze ans sur le climat terrestre est régional, et qu'il n'induit qu'une petite variation de la température moyenne globale*".

Il y a pourtant un hic : les données d'observation de Sorce sont au centre d'une intense polémique, certains chercheurs affirmant qu'elles sont faussées par un instrument défectueux. D'autres mesures confirmant cette brutale chute des UV sont donc nécessaires avant de conclure.

L'OMS enregistre un recul inédit de la tuberculose dans le monde

Pour la première fois dans le monde, la tuberculose recule, affirme l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Elle invite toutefois les Etats à investir davantage dans la lutte contre les formes de la maladie résistantes aux médicaments.

C'est une nouvelle plutôt rassurante annoncée hier par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Dans son rapport annuel sur la tuberculose, celle-ci indique que 8,8 millions de personnes ont contracté le bacille de Koch l'an dernier, contre 9,4 millions l'année précédente, soit un net recul qui n'avait jusqu'ici jamais été observé. De même, le nombre de décès est passé de 1,8 million en 2003 (son point culminant) à 1,4 million l'an dernier, son niveau le plus bas depuis dix ans.

D'après l'OMS, les progrès les plus importants ont été réalisés au Kenya et en Tanzanie, où les cas de tuberculose ont reculé. En Chine et au Brésil, le nombre de morts est passé d'environ 200.000 à 50.000 par an en 20 ans tandis que la prévalence de la maladie est passée de 215 à 108 cas pour 100.000 habitants au Brésil.

Cependant, selon le rapport, la lutte contre la maladie nécessiterait un milliard de dollars supplémentaires en 2012, les efforts de lutte contre la tuberculose multirésistante étant particulièrement sous-financés. En effet, en 2010, 46.000 personnes dans le monde ont été traitées pour des cas de tuberculose multirésistante, soit 16% seulement du total de la population atteinte. Ces patients sont victimes d'une bactérie qui ne répond pas au traitement habituel de six mois et doivent être soignés pendant deux ans à l'aide de médicaments moins puissants et plus chers, rapporte l'AFP.

"La tuberculose tue moins et moins de gens contractent la maladie. C'est un progrès majeur. Mais il ne faut pas relâcher les efforts", a indiqué le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon. Il a toutefois souligné : "*Des millions de gens continuent à contracter la maladie chaque année et trop de gens en meurent. Je plaide pour des efforts sérieux et soutenus en faveur de la prévention et des soins contre la tuberculose, surtout en direction des plus pauvres et des plus vulnérables de la planète*".

L'encyclopédie DES INVENTIONS

fer à repasser

Date: **16ème siÈecle**

Les ménagères ont depuis toujours défroissé le linge ou les étoffes, mais au début, elles utilisaient des instruments bien souvent lourds et dangereux. Vers le 16ème siècle, les premiers fers à repasser sont apparus mais le repassage est toujours demeuré une corvée. Avant que différentes techniques de chauffage n'apparaissent, les premiers fers à repasser étaient chauffés dans un foyer et les matériaux utilisés pour ces fers étaient soit la tôle, la fonte ou le laiton.

Un virus géant et très complexe découvert dans la mer

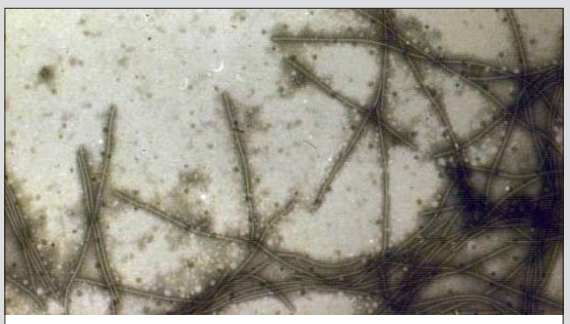

Des scientifiques du CNRS viennent d'isoler un virus, encore plus grand et plus complexe que tout ce qu'on connaissait jusqu'ici. Il a été découvert dans la mer près des côtes chiliennes mais n'affecterait pas l'homme, d'après les recherches.

C'est la première fois qu'un tel virus est identifié dans l'environnement marin. Lundi, des chercheurs français du Centre national de recherche scientifique (CNRS) ont annoncé une découverte de taille : dans l'océan, à proximité des côtes du Chili, ceux-ci ont découvert un virus très particulier et qui a d'ores et déjà battu plusieurs records. En effet, le micro-organisme est le plus gros et le plus génétiquement complexe des virus connus à ce jour.

Décrit dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences,* celui-ci est "*chevelu avec des épis sur la tête*" et a été baptisé *Megavirus chilensis.* Comme son nom l'indique, il est donc classé dans la famille des Megavirus, un type de micro-organisme dont l'archétype, isolé en 2003, était jusqu'ici le Mimivirus doté de plus de 1.000 gènes et dépassant largement de nombreuses bactéries en complexité. Mais ce Mimivirus est désormais détrôné : "*Megavirus chilensis est environ 15% plus gros que son lointain cousin Mimivirus et le dépasse encore en complexité*", explique à l'AFP Jean-Michel Claverie du CNRS dont le laboratoire est à Marseille.

Une nouvelle famille ?

D'après les travaux publiés, la molécule d'ADN du Megavirus comporte 1.259.000 paires de bases qui commandent la production de 1.120 protéines, soit la plus grande séquence d'ADN jamais décryptée. Par ailleurs, ce nouveau virus présente 594 gènes en commun avec son congénère. Les chercheurs ont ainsi émis la possibilité qu'ils soient regroupés en une nouvelle famille, les Megaviridae, qui inclurait des virus dont le génome est d'une taille supérieure à un million de paires de bases.

En outre, Megavirus chilensis possède sept des enzymes utilisées par les cellules pour décrypter le code génétique, soit trois de plus que Mimivirus. Mais si le micro-organisme a pu être parfaitement décrit au cours de cette étude, pour l'heure, "*on ne connaît pas l'hôte naturel de ce Megavirus, qui n'apparaît pas pathogène pour l'humain*", précise le chercheur.

La clé évolutive des virus géants

Cette découverte a également constitué un pas considérable pour les scientifiques quant à la connaissance de ces virus particuliers. Jean-Michel Claverie explique : "*au-delà des chiffres records qui le caractérisent, l'analyse du génome de Megavirus nous a apporté la clé de l'origine évolutive des virus géants, et démontré l'hypothèse que nous avions précédemment proposée, (à savoir) qu'ils sont issus du génome d'une cellule ancestrale, peut-être un eucaryote, le type de cellules que l'on retrouve dans les plantes et les animaux d'aujourd'hui*".

Au cours de l'évolution, *"les virus auraient commencé très grands à partir d'un génome cellulaire et comme ce sont des parasites, ont ensuite rapetissé. C'est ce qu'on appelle l'évolution réductive commune à tous les parasites (bactéries, virus, parasites)*", ajoute le chercheur. Autrement dit, comme les virus sont des parasites, ils n'ont pas hésité à abandonner certaines de ses fonctions qu'il peut aisément trouver dans les cellules de l'hôte qu'il infecte et détourner à son usage.

Les virus géants eux ne sont pas des voleurs de gènes pris au hasard dans les cellules infectées, mais des "*fossiles vivants*" d'organismes cellulaires ancestraux, précise encore le Pr Claverie. Ainsi, de grands virus actuels tels que celui de la variole ou encore de l'herpès pourraient avoir une origine commune avec ces megavirus.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h27
Dohr	12h34
Asr	15h45
Maghreb	18h14
Icha	19h35

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1397 | Ven. 14 - Sam. 15 octobre 2011

Le *MIDI LIBRE* met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

36E ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION DE L'UNITÉ NATIONALE SAHRAOUIE

Appel au rassemblement autour du F. Polisario

Les membres du Conseil consultatif sahraoui ont appelé, lors d'un colloque tenu mercredi au camp des réfugiés sahraouis du 27 février à Tindouf, le peuple sahraoui à "*rester rassemblé autour du Front Polisario*". Lors de cette rencontre extraordinaire organisée dans le cadre de la célébration du 36e anniversaire de la déclaration de l'unité nationale sahraouie et du 1er anniversaire de l'installation du Camp de l'indépendance à Gdeim Izik, les membres du Conseil consultatif sahraoui ont souligné "le *nécessaire attachement du peuple sahraoui au Front Polisario son unique et légitime représentant*".

Les participants à cette rencontre à laquelle a pris part le président de la République arabe sahraouie démocratique et secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, ont appelé les organisations internationales, notamment les Nations unies et le Conseil de sécurité "*à intervenir en urgence pour mettre fin aux violations perpétrées contre le peuple sahraoui sans défense dans les territoires occupés et d'œuvrer en faveur de son droit à l'autodetermination*".

Les intervenants ont mis l'accent sur "*la nécessité de poursuivre la lutte à tous les niveaux pour aboutir à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui*", rejetant en bloc "*la proposition d'autonomie*".

Ils ont, par ailleurs, souligné leur "*attachement à l'unité nationale qui leur a permis en 1975 d'édifier les différentes institutions de l'Etat et une force armée qui ont consenti de lourds sacrifices pour l'indépendance du peuple sahraoui*".

Le militant sahraoui des droits de l'Homme, Ahmed Al-Nasri, a indiqué que l'unité nationale "*reflète l'attachement du peuple sahraoui au principe de liberté*".

Une délégation sahraouie des droits de l'Homme, composée de plusieurs personnalités de la société civile sahraouie, a exprimé son attachement à l'unité nationale ainsi que l'attachement des citoyens des territoires occupées aux principes du conseil consultatif sahraoui, qui a proclamé en 1975 "*l'Unité nationale*". Les membres du conseil consultatif sahraoui ont souligné l'importance de cet évènement historique qui a rassemblé les différentes franges sociales sahraouies en réponse à l'appel à l'unité nationale "lancé par le front Polisario face à l'attaque féroce dont les prémices se profilaient déjà à l'horizon". Le conseil consultatif a également condamné avec vigueur les pratiques barbares de l'occupant marocain à l'encontre des enfants du peuple sahraoui en violation des droits ls plus élementaires, denonçant avec force le blocus militaire et sécuritaire qui frappe la ville de Dakhla depuis le 25 septembre dernier.

Les travaux de ce colloque ont été sanctionnés par une série de recommandations à travers lesquelles les participants ont réitéré "*l'attachement du peuple sahraoui à son unité nationale et à sa lutte jusqu'à l'indépendance*".

TÉNÈS

Un marin égyptien évacué par les forces navales

Les forces navales algériennes ont effectué, jeudi, une évacuation sanitaire d'un marin "dans un état grave" qui était à bord d'un cargo battant pavillon égyptien à 20 miles nautiques de la ville de Ténès. Le Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage (CNOSS) a reçu un SOS jeudi à 13h50 émis par le bateau "Ouadi Al Half", un cargo battant pavillon égyptien, à 20 miles nautiques de la ville de Ténès, a indiqué le lieutenant-colonel, Mohamed Kaddour, chef de la cellule de communication du commandement des forces navales.

Le centre a dépêché "un médecin à bord d'une embarcation appartenant au groupement régional des gardes-côtes" et un hélicoptère des forces navales, a précisé la même source.

Lorsque l'embarcation est arrivée vers 15h50, le médecin "*a examiné le marin malade et décidé, au regard de son état, de le transférer par hélicoptère au CHU de Chlef où il est actuellement pris en charge*", a-t-il ajouté. Il s'agit de la deuxième opération d'évacuation menée par les forces navales en l'espace d'une semaine, la première ayant concerné trois pêcheurs secourus au large des côtes de la ville de Ténès.

ITU TELECOM WORD 2011 À GENÈVE

Première participation de l'Algérie

L'Algérie participera pour la première fois au ITU Telecom World 2011, un évènement mondial consacré aux Technologies de l'information et de la communication (TIC) qui se tiendra du 24 au 27 octobre à Genève, indique jeudi un communiqué du ministère de la Poste et des TIC. Le pavillon Algérie mettra en exergue les grands projets réalisés, ainsi que les chantiers lancés dans le domaine depuis la dernière décennie, précise-t-on de même source. La délégation algérienne, qui sera présidé par le ministre de la Poste et des TIC, M. Moussa Benhamadi, regroupe les différents acteurs du secteur, notamment les opérateurs en télécommunications, l'Agence spatiale algérienne, les équipementiers et les start-up de Sidi Abdallah. ITU Telecom Word 2011 sera marqué par la présences de 234 pavillons des pays et des acteurs technologiques dans le monde des TIC qui exposeront leur expériences, solutions et dernières innovations.

Très Libre

ACCIDENTS DE LA ROUTE

77 morts et 918 blessés en 1 semaine

Soixante-dix sept personnes ont trouvé la mort et 918 autres ont été blessées dans 481 accidents de la route survenus entre le 5 et le 11 octobre sur l'ensemble du territoire national, selon un bilan de la Gendarmerie Nationale rendu public jeudi.

En comparaison avec le bilan de la semaine dernière, la Gendarmerie nationale a enregistré une hausse du nombre d'accidents (+2 accidents) et de blessés (+49 blessés), contre une baisse du nombre de décès (-4 morts). Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Skikda (12 morts), suivie par la wilaya d'Alger (6 morts). Selon le bilan, la wilaya d'Alger occupe la première place avec 32 accidents enregistrés durant la période considérée, suivie d'Oran avec 24 accidents, Tlemcen avec 21 accidents, Médéa et Mostaganem (19 chacune) et Tiaret (18 accidents).

Ces accidents sont principalement dus à la perte du contrôle du véhicule (108 accidents), l'excès de vitesse (91), les dépassements dangereux et le non respect de la distance de sécurité, indique la Gendarmerie nationale.

GRIPPE SAISONNIÈRE

Début de la campagne de vaccination demain

Une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière débutera à partir du 16 octobre et s'étalera sur toute la période automno-hivernale, indique jeudi un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Le ministère, organisateur de cette campagne, a commandé cette année 2.060.000 doses de vaccin conformément aux recommandations du comité des experts, précise la même source.

La vaccination contre la grippe saisonnière est fortement recommandée pour les groupes de population à risque élevé de complications, à savoir des sujets de 65 ans et plus, des sujets atteints d'une maladie chronique (adultes et enfants), et des femmes enceintes à partir du deuxième trimestre de la grossesse, explique le ministère.

Elle est également fortement recommandée aux pèlerins. Le ministère de la Santé a assuré que le vaccin anti-grippal sera disponible dans les établissements sanitaires publics où il sera administré gratuitement, et dans les officines pharmaceutiques où il sera remboursé par la sécurité sociale aux personnes âgées et aux malades chroniques.

50E ANNIVERSAIRE DE LA JOURNÉE DE L'ÉMIGRATION

Emission d'un timbre-poste

Algérie Poste procédera lundi 17 octobre 2011 à l'émission d'un timbre-poste à 15 DA consacré au "50e anniversaire de la Journée de l'émigration", a indiqué jeudi l'entreprise dans un communiqué. La vente anticipée aura lieu les lundi 17 et mardi 18 octobre 2011 dans les 48 recettes principales des postes situées aux chefs-lieux de wilaya et les recettes principales d'Alger 1er-Novembre, Hussein Dey, Ben Aknoun, Chéraga et Rouiba, précise le communiqué. La vente générale est programmée pour le mercredi 19 octobre 2011 dans tous les bureaux de poste, ajoute la même source.